



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 152 de l'ordre du jour
**Financement de l'Opération des Nations Unies
en Côte d'Ivoire**

Exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	6
A. Considérations générales	6
B. Utilisation des crédits	7
C. Activités d'appui de la mission	12
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	13
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	14
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	15
III. Exécution du budget	50
A. Ressources financières	50
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	51
C. Évolution des dépenses mensuelles	52
D. Autres produits et ajustements	52
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	53
F. Contributions non budgétisées	53
IV. Analyse des écarts	53



V.	Situation financière de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire au 30 juin 2017.	57
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	57
VII.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/271 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	58

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 et l'objectif de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats qui présentent une analyse par composante (sûreté et sécurité, action humanitaire et droits de l'homme, consolidation de la paix, maintien de l'ordre et appui).

La dernière prorogation du mandat en date a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 2284 (2016), pour une dernière période prenant fin le 30 juin 2017. Cette période a été divisée en deux phases. Au cours de la phase d'exécution du mandat et de retrait de la mission, allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 avril 2017, l'Opération a mené son mandat à terme et procédé au retrait du personnel en uniforme et du personnel civil autre que celui nécessaire pour accomplir les tâches de fermeture ; elle a centré ses activités sur les objectifs d'ensemble de son mandat, à savoir promouvoir la sécurité et la stabilité et renforcer l'héritage qu'elle laissera derrière elle conformément au plan de transfert des responsabilités convenu. Au cours de la phase de liquidation, du 1^{er} mai au 30 juin 2017, une équipe spécialisée a achevé toutes les opérations de liquidation, telles que la fermeture des installations, le retrait du matériel et les autres opérations administratives, et transféré les responsabilités à l'équipe de pays des Nations Unies.

Durant l'exercice considéré, l'ONUCI a engagé des dépenses d'un montant de 166 586 600 dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 96,9 % (contre des dépenses d'un montant de 354 114 000 dollars et un taux d'exécution de 87,9 % pour l'exercice 2015/16).

Les résultats financiers de l'ONUCI font apparaître des dépenses moins élevées que prévu au titre des militaires et du personnel de police, qui s'expliquent principalement par le rapatriement anticipé des contingents, et des dépenses opérationnelles inférieures aux prévisions en raison de la demande plus faible que prévue au titre de l'appui aérien et des services informatiques et de communication et de la fermeture anticipée des camps. La sous-utilisation globale des crédits est en partie contrebalancée par une hausse des dépenses au titre du personnel civil imputable au montant plus élevé que prévu des paiements dus aux fonctionnaires au moment de la cessation de service ou du transfert à un autre lieu d'affectation.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	68 922,2	61 510,0	7 412,2	10,8
Personnel civil	47 551,4	59 409,1	(11 857,7)	(24,9)
Dépenses opérationnelles	55 464,2	45 667,5	9 796,7	17,7
Montant brut	171 937,8	166 586,6	5 351,2	3,1
Recettes provenant des contributions du personnel	4 802,7	5 950,3	(1 147,6)	(23,9)
Montant net	167 135,1	160 636,3	6 498,8	3,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	171 937,8	166 586,6	5 351,2	3,1

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif prévu (moyenne)^b</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^c</i>
Observateurs militaires	137	97	82	15,5
Contingents	2 601	1 503	1 397	7,1
Police des Nations Unies	339	263	223	15,2
Unités de police constituées	420	394	366	7,1
Personnel recruté sur le plan international	251	185	170	8,1
Personnel recruté sur le plan national	545	311	294	5,5
Volontaires des Nations Unies	89	55	48	12,7
Personnel fourni par les gouvernements	6	6	6	–

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Déploiement moyen prévu conformément au plan de retrait présenté dans le projet de budget pour l'exercice 2016/17 (A/71/599), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/271 A.

^c Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé/prévu, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget initial de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 22 février 2016 (A/70/753), s'élevait à un montant brut de 320 709 000 dollars (montant net : 313 254 500 dollars).
2. Par la suite, le Conseil de sécurité a décidé, dans sa résolution 2284 (2016), que le mandat de l'ONUCI serait prorogé pour une dernière période prenant fin le 30 juin 2017.
3. Compte tenu de la décision prise par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2284 (2016), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans son rapport du 4 mai 2016 (A/70/742/Add.13, par. 11), a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses avec mise en recouvrement d'un montant de 160 354 500 dollars (égal à la moitié du projet de budget pour 2016/17), aux fins du fonctionnement de l'ONUCI pour la période de six mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016. Le Comité consultatif attendait avec intérêt de recevoir le projet de budget révisé du Secrétaire général pour l'exercice 2016/17, que l'Assemblée générale examinerait durant la partie principale de sa soixante et onzième session.
4. Dans sa résolution 70/272, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager au titre de l'Opération, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, des dépenses d'un montant total maximum de 153 046 000 dollars.
5. Le budget révisé de l'ONUCI pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 3 novembre 2016 (A/71/599) et s'élevait à un montant brut de 178 874 900 dollars (montant net : 174 072 200 dollars). Des crédits étaient prévus pour le déploiement moyen de 97 observateurs militaires, 1 503 membres de contingents, 263 agents de la Police des Nations Unies, 394 membres d'unités de police constituées, 208 agents recrutés sur le plan international, 366 agents recrutés sur le plan national, 64 Volontaires des Nations Unies et 6 agents fournis par des gouvernements. Le budget révisé prévoyait également un effectif mensuel moyen de 72 agents recrutés sur le plan international, 37 agents recrutés sur le plan national et 9 Volontaires des Nations Unies pour la période de liquidation, du 1^{er} mai au 30 juin 2017.
6. Dans son rapport du 9 décembre 2016 (A/71/676, par. 45), le Comité consultatif a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit de 175 888 900 dollars aux fins du fonctionnement de l'Opération pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, dont un montant de 153 046 000 dollars précédemment autorisé par l'Assemblée, dans sa résolution 70/272, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, soit un montant supplémentaire de 22 842 900 dollars (ibid., par. 12 et 45).
7. Par sa résolution 71/271 A, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant de 18 891 848 dollars venant s'ajouter au montant de 153 046 000 dollars déjà autorisé pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016.
8. Ainsi, des crédits d'un montant total brut de 171 937 848 dollars (167 135 148 dollars net) ont été ouverts pour le fonctionnement de l'Opération pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, en vertu des résolutions 70/272 et 71/271 A de l'Assemblée générale. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

9. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'ONUCI dans sa résolution [1528 \(2004\)](#) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat de l'Opération pour l'exercice considéré dans ses résolutions [2226 \(2015\)](#), [2260 \(2016\)](#), [2283 \(2016\)](#) et [2284 \(2016\)](#).

10. Dans sa résolution [2284 \(2016\)](#), le Conseil de sécurité a approuvé le plan de retrait du Secrétaire général, y compris la réduction progressive des effectifs qu'il a recommandée dans son rapport du 31 mars 2016 ([S/2016/297](#)). Compte tenu des conditions de sécurité sur le terrain après le bon déroulement de l'élection présidentielle tenue en octobre 2015 et des progrès d'ensemble réalisés en Côte d'Ivoire, notamment en ce qui concerne la capacité du Gouvernement ivoirien d'assumer la mission de sécurité de l'ONUCI, le Conseil a prié le Secrétaire général d'appliquer ce plan en étroite coopération avec le Gouvernement ivoirien et tous les acteurs concernés.

11. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a en outre décidé de proroger le mandat de l'ONUCI pour une dernière période prenant fin le 30 juin 2017 et autorisé l'ONUCI à utiliser tous les moyens nécessaires pour accomplir son mandat dans les limites de ses capacités et dans ses zones de déploiement, jusqu'au 30 avril 2017. Il a également prié le Secrétaire général d'achever avant le 30 avril 2017 le retrait de tout le personnel en tenue et de tout le personnel civil de l'ONUCI, à l'exception des personnes indispensables pour achever la fermeture de l'Opération et prendre les dernières dispositions pour passer le relais au Gouvernement ivoirien et à l'équipe de pays des Nations Unies.

12. Le Conseil a défini le mandat de l'Opération pour la période prenant fin le 30 avril 2017 dans ses résolutions [2226 \(2015\)](#), [2260 \(2016\)](#), [2283 \(2016\)](#) et [2284 \(2016\)](#). Jusqu'au 30 avril 2017, l'ONUCI a prêté son concours à la Côte d'Ivoire dans les domaines suivants : a) appui à la protection des civils ; b) appui politique aux efforts déployés par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire ; c) appui aux institutions de sécurité et au règlement des problèmes frontaliers ; d) appui au respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ; e) appui à l'aide humanitaire ; f) information ; g) protection du personnel des Nations Unies. Ainsi, la Côte d'Ivoire a réalisé des avancées notables sur la voie de la stabilité politique, sociale et économique. Au cours de la période de liquidation qui a pris fin le 30 juin 2017, l'Opération a mené à bien ses activités de liquidation et pris les dernières dispositions pour passer le relais au Gouvernement ivoirien et à l'équipe de pays des Nations Unies.

13. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (conditions de sûreté et de sécurité ; action humanitaire et droits de l'homme ; consolidation de la paix ; maintien de l'ordre ; appui). Les réalisations de la composante appui sont présentées pour la période d'exécution du mandat et de retrait allant jusqu'au 30 avril 2017 et pour la période de liquidation prenant fin le 30 juin 2017, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le budget révisé de l'ONUCI pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 ([A/71/599](#)).

14. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2016/17, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux

réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

15. Au cours de l'exercice, le Représentant spécial du Secrétaire général a continué de collaborer avec les parties intéressées afin de faciliter un dialogue politique ouvert, en particulier en vue du référendum constitutionnel de novembre 2016 et des élections législatives de décembre 2016.

16. Du 1^{er} juillet 2016 au 30 avril 2017, après le début du retrait du personnel en tenue de l'ONUCI, l'accent a été mis sur la médiation et l'appui politiques assurés par le Représentant spécial. Au cours de cette période, il a fourni un appui dans des domaines tels que la réforme du secteur de la sécurité, la réinsertion des derniers ex-combattants et la limitation des actes d'incitation à la haine ou à la violence.

17. En ce qui concerne la protection des civils, l'ONUCI n'était autorisée à aider les forces de sécurité ivoiriennes qu'au cas où la dégradation des conditions de sécurité ferait craindre un « basculement stratégique » pour la paix et la sécurité. L'appui de l'ONUCI aux institutions de sécurité ivoiriennes était limité à la fourniture de conseils et d'un appui axée sur l'application de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité. Conformément à la résolution 2284 (2016) du Conseil de sécurité, les composantes militaire et de police de l'ONUCI ont dispensé des conseils et un encadrement aux forces de défense et de sécurité ivoiriennes au niveau opérationnel et au niveau du commandement, y compris sur le contrôle et la gestion des armes. L'Opération avait également pour mandat de renforcer la capacité du Gouvernement ivoirien et des acteurs régionaux de faire face aux problèmes de sécurité aux frontières. Pour ce faire, elle a mis en place des projets de coopération entre missions en vue de promouvoir la collaboration transfrontières et des projets relatifs aux questions frontalières, en étroite collaboration avec la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

18. La campagne officielle sur le référendum constitutionnel a eu lieu du 22 au 28 octobre 2016. Le 30 octobre 2016, le référendum s'est tenu dans le calme, sans incident majeur, malgré quelques perturbations mineures signalées dans une centaine de bureaux de vote sur les 20 024 ouverts dans le pays. Le 4 novembre 2016, le Conseil constitutionnel a validé les résultats du référendum annoncés par la Commission électorale indépendante, selon lesquels 93,42 % des électeurs avaient voté en faveur de la nouvelle Constitution. Sur les 6 318 311 électeurs inscrits, 2 678 601 au total se sont rendus aux urnes, ce qui représente un taux de participation de 42,42 %. Le 8 novembre 2016, le Président a promulgué la nouvelle Constitution.

19. Par la suite, le 18 décembre 2016, le pays a voté dans le calme pour les élections législatives ; aucun incident grave de sécurité n'a été signalé. Sur les 6 318 311 électeurs inscrits, 2 027 078 au total ont voté, ce qui représente un taux de participation de 34,1 %, légèrement inférieur à celui observé lors du précédent scrutin législatif tenu en 2011 (37 %). Conformément à la nouvelle Constitution, les parlementaires ont été élus pour un mandat exceptionnel de quatre ans au lieu de cinq, qui prendra fin en 2020, année qui verra entrer en vigueur toutes les dispositions de la nouvelle Constitution. Sur les 254 membres nouvellement élus de l'Assemblée nationale, on compte 225 hommes et 29 femmes (11,42 %).

20. Le 9 janvier 2017, Guillaume Soro a été réélu Président de l'Assemblée nationale, tandis que le Gouvernement du Premier Ministre, Daniel Kablan Duncan, démissionnait. Le 10 janvier, conformément à la nouvelle Constitution, le Président a

nommé l'ancien Premier Ministre, Vice-Président de Côte d'Ivoire, le premier de l'histoire du pays, et Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre. Le 11 janvier, le nouveau Gouvernement composé de 28 membres, dont 19 ministres sortants, parmi lesquels 6 femmes, et 9 nouveaux ministres, a été formé. Les ministères des droits de l'homme et des libertés publiques ont été dissous et 12 autres ont été regroupés en six ministères. Le Gouvernement a commencé à appliquer les principales dispositions de la nouvelle Constitution, qui visent notamment à mettre en place un système législatif bicaméral, à améliorer la gouvernance, à instaurer l'égalité et l'équité entre ivoiriens et ivoiriennes, et à garantir un système de justice impartial.

21. La situation en matière de sécurité est demeurée stable et a continué à montrer des signes d'amélioration, le nombre d'incidents suivant une tendance à la baisse depuis début 2016. Les conflits intercommunautaires, les vols à main armée, les violences sexuelles et sexistes, les violences contre les mineurs et d'autres activités criminelles continuaient d'alimenter l'insécurité dans certaines parties du pays. Si le nombre d'attaques armées a diminué dans le sud-ouest du pays, les tensions liées à des litiges fonciers se sont multipliées avec la reprise du retour volontaire de réfugiés depuis le Libéria vers les régions de l'ouest de la Côte d'Ivoire. À l'est, on signalait encore ici et là des vols à main armée et des affrontements entre population locale et forces de sécurité. Des troubles sociaux, principalement sous forme de manifestations et de protestations publiques, se sont produits. On a observé en 2016 et au début de 2017 des manifestations violentes et des grèves des étudiants, des professeurs et des fonctionnaires dues à l'augmentation des prix de l'électricité, aux conditions dans le domaine de l'éducation et à des inquiétudes concernant les salaires et le régime de retraite. Le Gouvernement a fait face à ces situations sans qu'aucun incident grave de sécurité n'ait été signalé, et à la suite des négociations avec le Gouvernement, les manifestants ont annoncé la fin de leur dernière grève le 23 janvier 2017.

22. Après l'attentat terroriste du 13 mars 2016 à Grand-Bassam, le Gouvernement a renforcé les mesures de prévention et de contrôle aux frontières afin de faire face à la menace terroriste. Le 6 avril 2016, il a adopté un plan de lutte contre le terrorisme. Le 13 avril, le Ministre de l'intérieur et de la sécurité a annoncé l'arrestation de 83 personnes dans le cadre de l'enquête sur l'attentat. Selon le Gouvernement, certains des suspects auraient également participé aux attentats perpétrés à Ouagadougou et à Bamako.

23. Les litiges fonciers se sont pour la plupart concentrés le long des frontières de l'ouest et de l'est, et dans certaines régions du nord du pays. Le 11 mai 2016, 61 personnes ont été arrêtées suite aux violences intercommunautaires du 24 mars 2016 à Bouna, qui auraient eu pour origine des litiges concernant des zones de pâturage et des empoignades pour le contrôle du pouvoir traditionnel dans la région, et qui ont fait 30 morts et 52 blessés et entraîné le déplacement de quelque 2 900 personnes tandis que 2 000 autres ont fui vers le Burkina Faso voisin. L'ONUCI a déployé une force d'intervention rapide de 105 personnes à Bouna afin de protéger les civils pendant que les Forces armées de Côte d'Ivoire établissaient un poste de commandement temporaire dans la région pour rétablir le calme et renforcer le contrôle aux frontières. Le 29 mars 2016, deux soldats ont été blessés dans une attaque menée par des assaillants non identifiés contre un poste de l'armée près du village de Néro, dans la région de Tabou, près de la frontière libérienne. Des affrontements le long de la frontière avec le Mali en avril, notamment dans les villages d'Ouellé et de Débété (région de Tingréla), ont suscité des inquiétudes. Les gouvernements ivoirien et malien coordonnent leurs activités de lutte contre l'insécurité transfrontalière, notamment liée aux activités terroristes. Bien que les incidents susmentionnés aient eu lieu avant la période considérée, leurs retombées ont amené l'ONUCI à mettre en place des mesures de suivi et de surveillance jusqu'à sa fermeture.

24. L'ONUCI a travaillé en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Gouvernement et les administrateurs locaux, pour une intervention rapide et efficace en cas de violences intercommunautaires. Le Gouvernement a organisé du 6 au 8 décembre à Bouna, en coordination avec le bureau du Médiateur de la République et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'ONUCI, un atelier de haut niveau en vue de recenser les obstacles à la cohésion sociale et d'y apporter des solutions, à la suite des violences intercommunautaires survenues en mars 2016 dans la région. Un accord a été conclu, comprenant notamment des mesures visant à rétablir la confiance entre la population et les forces de sécurité, à lutter contre l'impunité pour les crimes commis lors des violences et à mettre en place des dispositifs d'alerte rapide. En outre, l'ONUCI et le Gouvernement ont élaboré un cadre de transition pour la stratégie de cohésion sociale en vue de la prévention des conflits. À l'École nationale d'administration, ils ont également formé à la médiation et à la prévention des conflits, quelque 600 hauts fonctionnaires, dont 190 femmes, qui ont été déployés dans tout le pays à l'issue de leur formation en 2017.

25. La mutinerie des militaires ivoiriens des 6 et 7 janvier était similaire aux manifestations de soldats qui avaient eu lieu trois ans plus tôt, le 18 novembre 2014, pour dénoncer la non satisfaction de leurs doléances, notamment le non-paiement des primes, l'absence de promotions et d'aides au logement. Elle a commencé à Bouaké et s'est rapidement propagée à Daloa, Daoukro, Ferkessédougou et Korhogo, avant d'atteindre Abidjan le 7 janvier. La protestation a pris fin sans qu'aucun incident grave n'ait été signalé après que le Gouvernement et les mutins sont parvenus à un accord : les soldats ont commencé à recevoir leurs indemnités en attente le 13 janvier. Toutefois, le 17 janvier, des gendarmes et d'autres membres du personnel militaire du centre de formation de Zambakro ont lancé une autre manifestation afin d'obtenir le paiement de l'ensemble des prestations qui leur reviennent. Des manifestations similaires ont été signalées à Abidjan, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Ferkessédougou, Gagnoa et Man. Le même jour, quatre soldats ont été tués à Yamoussoukro lorsqu'un groupe de soldats mécontents tentait de voler des armes et des munitions dans un dépôt surveillé par la Garde républicaine. Après de nouvelles négociations, le Gouvernement et le nouveau groupe de mutins sont parvenus à un accord et la situation est retournée à la normale fin janvier. Des perturbations similaires ont été causées du 12 au 14 mai 2017 par une faction de l'armée basée à Bouaké, composée principalement d'anciens membres des Forces nouvelles de Côte d'Ivoire, qui réclamaient le paiement qui leur était dû pour leur participation à la résolution de la crise post-électorale de 2010-2011. Ces perturbations se sont étendues à plusieurs régions du pays, faisant un mort et plus de 20 blessés. Trois ex-combattants ont été tués lors d'affrontements avec la police. Pendant les perturbations de mai 2017, une grande cache d'armes a été découverte.

26. Le 25 octobre 2016, le rapport final et les recommandations de la Commission dialogue, vérité et réconciliation présentés au Président le 15 décembre 2014, ont officiellement été rendus publics lors d'une cérémonie à Abidjan. Le rapport contient une liste récapitulative des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire entre 1990 et 2012, une proposition de réparation nationale et un projet de plan d'action en vue de la réconciliation. Parallèlement à l'action qu'il mène en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, le Gouvernement a continué de restituer les propriétés illégalement occupées à leurs propriétaires légitimes (il s'agit principalement de propriétés sises à Abidjan appartenant à des personnes associées à l'ancien Président, Laurent Gbagbo). Au cours des trois dernières années, un dialogue politique direct entre le Gouvernement et l'ancien parti au pouvoir, le Front populaire ivoirien, a abouti à des gestes de conciliation progressifs à l'égard de l'opposition, tels que le déblocage d'au moins 16 comptes bancaires, la restitution de quelque

700 propriétés, la libération d'au moins 70 détenus et le retour de plusieurs personnalités proches de M. Gbagbo. L'ONUCI a également aidé les institutions nationales et la société civile à promouvoir le dialogue intercommunautaire, la réconciliation nationale et la cohésion sociale. Ce processus a pris fin en décembre 2016, lorsque toutes les activités de cohésion sociale ont été prises en charge par le Ministère de la solidarité (devenu le Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité), appuyé par l'équipe de pays des Nations Unies. En février et mars 2017, toutes les fonctions relatives aux droits de l'homme étaient assurées par le Ministère de la justice et des droits de l'homme, ainsi que par la Commission nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire.

27. La médiation politique assurée par le Représentant spécial a permis de faire de nouveaux progrès dans la réforme du secteur de la sécurité et la réinsertion des ex-combattants. Selon l'Autorité du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, 69 506 ex-combattants au total, dont 6 105 femmes, ont intégré le programme national de désarmement et de démobilisation mis en place entre 2012 et 2015 et 66 216 d'entre eux ont été réinsérés grâce à l'aide de l'ONUCI. Au 30 mai 2017, 4 769 ex-combattants attendaient encore d'être réinsérés ; pour 3 015 d'entre eux, le processus n'avait pas été lancé parce qu'ils avaient déjà un emploi stable, s'étaient engagés dans des activités de formation, ne s'intéressaient pas au programme ou étaient injoignables. Les 1 754 ex-combattants restants ont reçu une aide à la réinsertion du Gouvernement. Du 1^{er} avril au 30 juin 2017, la mise en œuvre du programme de réadaptation sociale du Gouvernement, le versement d'indemnités de transition et le soutien à la composante formation professionnelle du programme, avec l'aide de l'ONUCI, ont contribué à augmenter le nombre d'ex-combattants en réinsertion. Quelque 2 000 ex-combattants résidant au Libéria n'ont pas encore intégré le programme national. La Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre a continué de récupérer les armes auprès des communautés, en offrant aux civils des avantages sociaux en échange d'armes et de munitions, et en faisant participer les autorités locales et coutumières à la sensibilisation des groupes cibles.

28. Les initiatives de réforme du secteur de la sécurité lancées par l'Opération, y compris les mesures de confiance entre la population et les Forces de défense et de sécurité ivoiriennes, ont été assumées par le secrétariat du Conseil national de sécurité, qui a également pris en charge des activités touchant la gestion des armes, les derniers ex-combattants et le lien entre réinsertion et réintégration. Les initiatives en faveur de la cohésion sociale et du dialogue intercommunautaire ont été transférées au Gouvernement et à l'équipe de pays des Nations Unies. Le Ministère de la défense et d'autres institutions connexes travaillent à la mise en œuvre et à l'opérationnalisation de la loi de programmation militaire 2016-2020 et de la loi portant organisation des forces armées qui entreront en vigueur dans les cinq prochaines années. En outre, dans le cadre de la loi portant organisation des forces armées, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire ont été officiellement renommées Forces armées de Côte d'Ivoire le 14 novembre 2016. Les partenaires bilatéraux et internationaux de la Côte d'Ivoire sont aussi intervenus pour appuyer la réforme des forces armées, notamment en matière de gestion des armes et des munitions. Les activités de désarmement de la population civile menées par le Gouvernement ont été appuyées par ses partenaires et par l'équipe de pays des Nations Unies.

29. Depuis juin 2016, l'accès aux audiences de la Cour pénale internationale, dans le procès de M. Gbagbo et de l'ancien Ministre de la jeunesse, Blé Goudé, a été fermé aux médias pour assurer la protection des témoins. En ce qui concerne les procédures de justice transitionnelle engagées sur le territoire national, le 31 mai 2016, le procès de l'ex-Première dame, Simone Gbagbo, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis pendant la crise post-électorale de 2010-2011, s'est ouvert devant la

Cour d'assises d'Abidjan, en présence du public et des médias. Il a été suspendu du 8 au 18 juillet 2016 en raison de l'hospitalisation de l'accusée, et du 1^{er} août au 10 octobre, pour cause de vacances judiciaires. Depuis novembre 2016, il a été renvoyé à plusieurs reprises.

30. Au cours de la période considérée, l'ONUCI, par l'intermédiaire de sa Section de la communication et de l'information, a continué d'assurer un suivi des actes d'incitation à la haine et à la violence, et de contribuer à les prévenir et à les atténuer. En février 2017, la station de radio FM de l'ONUCI a été transférée avec succès au Gouvernement, et fonctionne désormais sous le nom de Radio de la paix.

31. La situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire s'est améliorée, les violations des droits de l'homme ayant nettement diminué depuis la crise post-électorale de 2010 et 2011. L'ONUCI a enquêté sur des atteintes aux droits de l'homme commises durant les violences intercommunautaires de mars 2016 à Bouna. Elle a établi les circonstances du meurtre d'au moins 27 personnes, dont quatre femmes et deux garçons ; les auteurs seraient des dozos et la majorité des victimes peules, koulango ou malinké. Au moins 117 personnes, principalement des dozos, ont été arrêtées. L'ONUCI a aussi apporté un soutien technique au renforcement des capacités et de l'efficacité de la Commission nationale des droits de l'homme, du mécanisme conjoint de suivi des violations des droits de l'homme mis en place avec les Forces armées, et des organisations de la société civile. Elle a notamment prêté son soutien à la Commission nationale des droits de l'homme dans l'élaboration de son manuel de gestion des plaintes et de son plan stratégique pour la période 2017-2020. Elle a aussi continué de soutenir la diffusion des droits de l'homme en aidant à identifier les besoins des académies de police et de gendarmerie en matière de sensibilisation aux droits de l'homme. Le 1^{er} juillet 2016, le mandat de l'Expert indépendant chargé d'examiner la question du développement des activités de renforcement des capacités et de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme au profit de la Côte d'Ivoire a été prorogé par le Conseil des droits de l'homme pour une dernière période d'un an, jusqu'au 30 juin 2017.

32. Par sa résolution [2283 \(2016\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de lever, avec effet immédiat, les mesures concernant les armes et le matériel connexe prévues au paragraphe 1 de la résolution [2219 \(2015\)](#), visées pour la première fois au paragraphe 7 de la résolution [1572 \(2004\)](#), ainsi que les mesures concernant les voyages et les mesures financières visées aux paragraphes 9 à 12 de la résolution [1572 \(2004\)](#) et au paragraphe 12 de la résolution [1975 \(2011\)](#), telles qu'elles avaient été prorogées par la suite, notamment au paragraphe 12 de la résolution [2219 \(2015\)](#).

33. Les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ont aidé le Gouvernement à répondre aux besoins humanitaires de quelque 3 500 personnes déplacées par les violences intercommunautaires survenues à Bouna en mars 2016, dont la plupart étaient retournées dans leur lieu d'origine en juillet. Le 31 juillet 2016, les derniers des quelque 25 000 occupants illégaux du parc national du Mont Péko avaient été évacués de leurs campements au terme d'une opération menée par le Gouvernement. Malgré une campagne de sensibilisation d'un an, l'évacuation a créé des besoins humanitaires pour les personnes déplacées, dont 18 300 enfants et 24 000 personnes des communautés d'accueil. Les évaluations conjointes ont révélé des besoins urgents en termes de sécurité alimentaire, santé, eau, assainissement et logement. L'action humanitaire a été coordonnée par le Comité de coordination élargi et un comité local spécial institué à Duékoué. La population touchée étant principalement burkinabé, une Commission mixte Burkina Faso-Côte d'Ivoire a été créée en octobre 2016 pour traiter des rapatriements. Le 8 septembre 2016, le Gouvernement ivoirien a rouvert ses frontières avec la Guinée et le Libéria, qui avaient été fermées en 2014 à titre de précaution pendant l'épidémie de maladie à

virus Ebola. En décembre 2015, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a pu reprendre le rapatriement volontaire des réfugiés ivoiriens via un couloir humanitaire.

34. Durant l'exercice considéré, l'ONUCI a engagé des dépenses d'un montant de 166 586 600 dollars sur les crédits approuvés, qui s'élevaient à 171 937 848 dollars, soit un solde inutilisé de 5 351 200 dollars et un taux brut d'exécution du budget de 96,9 %, contre un taux d'exécution du budget de 87,9 % au cours de l'exercice 2015/16. Les dépenses inférieures aux prévisions pour l'exercice 2016/17 s'expliquent principalement par le rapatriement anticipé du personnel en uniforme, des dépenses opérationnelles inférieures aux prévisions relatives à la fermeture des camps et des locaux et une baisse de la demande concernant l'appui aérien, les communications et les services informatiques. La sous-utilisation globale des crédits est en partie contrebalancée par l'augmentation, par rapport aux prévisions, des paiements dus aux fonctionnaires au moment de la cessation de service ou du transfert à un autre lieu d'affectation.

C. Activités d'appui de la mission

35. Le Conseil de sécurité, par sa résolution [2284 \(2016\)](#), a prié le Secrétaire général d'achever avant le 30 avril 2017 le retrait de tout le personnel en tenue et de tout le personnel civil de l'ONUCI, à l'exception des personnes indispensables pour permettre d'achever la fermeture de la mission et prendre les dernières dispositions pour passer le relais au Gouvernement ivoirien et à l'équipe de pays des Nations Unies.

36. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a apporté son soutien à l'ONUCI dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité tout au long de la période couverte par son mandat, et a assuré la coordination des plans de retrait et de liquidation. Elle a notamment traité le rapatriement du personnel en tenue, la cessation de service ou le rapatriement des membres du personnel civil et le versement des derniers montants qui leur étaient dus, la liquidation des avoirs, le démantèlement des camps et la fermeture des locaux de l'Opération.

37. Afin de faciliter et d'accélérer le retrait, l'ONUCI a mis en place une équipe spéciale de transition et de liquidation, présidée par le chef d'état-major et composée de cadres supérieurs de toutes les composantes organiques et d'appui de la mission. Cette équipe spéciale a joué un rôle fondamental en permettant à l'Opération de planifier et d'exécuter sa liquidation avec succès. Le retrait progressif du personnel en tenue était d'une importance capitale, étant donné l'ampleur des efforts et des délais nécessaires pour fermer les camps et les sites de la mission.

38. Tous les membres du personnel recrutés sur le plan international et les Volontaires des Nations Unies ont été rapatriés conformément aux principaux objectifs de référence du plan de retrait et de liquidation. Au 30 avril 2017, la plus grande partie du personnel des services organiques et du personnel d'appui avait été rapatriée ou réaffectée. Seul le personnel chargé des activités de liquidation, y compris les tâches administratives et la liaison avec les autorités supérieures du pays, est resté dans la zone de la mission jusqu'au 30 juin 2017.

39. Le plan de formation de l'ONUCI pour 2016/17 était axé sur le renforcement des capacités de façon à améliorer les compétences du personnel, en particulier le personnel recruté sur le plan national. L'ONUCI a organisé une formation portant notamment sur l'entrepreneuriat, la direction et la gestion, et l'informatique. Cette formation a été bien accueillie et le personnel recruté sur les plans national et international a réclamé un plus grand nombre de séances. Les cours, dispensés à

Abidjan et dans les secteurs, ont été suivis de séances d'accompagnement professionnel individualisé. La formation proposée dans les domaines de la direction, de la gestion d'entreprises et de l'entrepreneuriat a aidé certains fonctionnaires à finaliser leurs projets personnels et à créer leurs propres entreprises. Des formations linguistiques personnalisées, des ateliers de préparation au certificat de compétences informatiques et des cours de correspondance ont également été organisés.

40. Des salons de l'emploi ont eu lieu en septembre et en décembre 2016. À l'occasion du salon de décembre 2016, l'appui du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général a été sollicité dans le but d'assurer la participation d'autant d'organisations des Nations Unies que possible. À la suite de discussions avec le Président de la Côte d'Ivoire concernant d'éventuelles possibilités d'emploi pour le personnel de l'ONUCI, les profils professionnels de 156 agents recrutés sur le plan national ont été transmis au Gouvernement.

41. Au 1^{er} juillet 2016, l'ONUCI était présente dans 63 sites en Côte d'Ivoire, depuis des bases d'opérations individuelles jusqu'à de grandes bases multifonctions, comme les bases de soutien logistique et le quartier général de la mission, comprenant aussi des logements pour les policiers et les contingents et les locaux de la station de radio FM de l'ONUCI. Compte tenu du nombre élevé de sites restants au début de sa dernière année de fonctionnement et du fait que la période de liquidation serait seulement de deux mois, l'ONUCI a entièrement révisé son plan de fermeture des camps et élaboré un organigramme détaillé pour la remise des locaux, depuis la cessation des opérations et le rapatriement du personnel jusqu'à la remise en état du site et l'attestation de rétrocession.

42. En septembre 2016, l'ONUCI est également entrée en contact avec le Gouvernement ivoirien pour coordonner le transfert de ses sites situés sur des terres appartenant au Gouvernement, ainsi que le transfert de la station de radio FM de l'ONUCI, dont deux studios et 24 sites de radiodiffusion. Des personnes référentes ont été nommées au sein du Gouvernement et de l'ONUCI pour assurer une coordination efficace.

43. Les sites ont été restitués aux préfets locaux après l'inspection finale à laquelle ceux-ci ont assisté. Les sites situés sur des terres privées ont été rendus à leurs propriétaires. Les sites de la radio de l'ONUCI ont été remis au responsable désigné au sein du Bureau du Président. Le personnel chargé d'assurer la sécurité de l'ONUCI est resté en place dans chaque site jusqu'à la date de la restitution, et a souvent reçu l'appui des gendarmes locaux en raison de problèmes de sécurité et de risques de pillage et de vol.

44. Les activités liées à la liquidation des actifs ont dû être menées dans des délais serrés, l'Opération ayant entamé un vaste programme de rapatriement du personnel en uniforme en février 2017, et du personnel civil en mars 2017. Une équipe de liquidation des actifs a été créée et a établi un état des lieux et rationalisé le processus de comptabilisation en pertes, ce qui a permis à l'ONUCI de parachever la cession des actifs conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et au manuel de liquidation. Le fait que les camps aient déjà été évacués a facilité le processus, ces biens n'étant plus nécessaires à des fins opérationnelles.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

45. Plusieurs manifestations ont été organisées pour renforcer la coopération régionale aux fins de la lutte contre le terrorisme, y compris des initiatives quadripartites entre l'ONUCI, la MINUL et les gouvernements ivoirien et libérien. Du 10 au 13 mai 2016, l'Union du fleuve Mano a tenu une série de réunions en

Côte d'Ivoire dont le but était de finaliser un mémorandum d'accord sur la sûreté maritime ainsi qu'un cadre de lutte contre le terrorisme. Le 27 mai 2016, la promotion d'une sécurité régionale collective a été examinée lors d'un sommet de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. La coopération régionale en matière de sûreté maritime a été renforcée avec la signature, le 1^{er} juin 2017, d'un accord bilatéral entre la Côte d'Ivoire et le Ghana sur le contrôle aux frontières et la résolution par le dialogue du différend qui les oppose concernant leur frontière maritime.

46. Le 8 septembre 2016, la Côte d'Ivoire a rouvert ses frontières avec la Guinée et le Libéria, l'épidémie du virus Ebola ne constituant plus une situation d'urgence sanitaire internationale. Les mécanismes de prévention des conflits reposant sur la collectivité placés sous l'autorité des unités mixtes chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières de l'Union du fleuve Mano sur les axes Zwedru-Toulépleu et Tabou-Harper ont été réactivés respectivement en juin et août 2016. Au cours de la période considérée, les efforts se sont concentrés sur l'amélioration du partage de l'information et le renforcement de la confiance entre la population, les autorités locales et les forces de sécurité des deux côtés de la frontière.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

47. Avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux, l'ONUCI a fait le point de l'appui de la communauté internationale à la Côte d'Ivoire dans les domaines qui continueront de poser des difficultés après son retrait. Le 17 octobre 2016, l'ONUCI, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont signé un plan de transfert énumérant les principales fonctions résiduelles et partenaires d'exécution, ainsi que les ressources nécessaires. Ce plan mettait en avant un programme conjoint pour la consolidation de la paix après le départ de l'ONUCI, qui tenait compte du cadre de programmation de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire et du nouveau plan national de développement pour la période 2016-2020. En outre, l'équipe de pays des Nations Unies a proposé des activités de programme conformes au mandat de l'Opération, qui s'inscrivaient les domaines de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale, du désarmement de la population, de la stabilisation transfrontière, de la réforme du secteur de la sécurité et des droits de l'homme, avec un accent particulier sur la lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

48. En ce qui concerne l'appui à la consolidation de la paix dans le pays, le Fonds pour la consolidation de la paix a fourni 12 millions de dollars depuis 2015.

49. En outre, des initiatives transfrontières ont été intégrées au sein d'un projet de coopération transfrontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour l'instauration d'une paix durable et la cohésion sociale, soutenu par le Fonds pour la consolidation de la paix, l'ONUCI et la MINUL, et qui concerne la zone méridionale de la frontière entre les deux pays. Du 1^{er} au 4 novembre 2016, l'ONUCI a accueilli une mission du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et des experts du PNUD en prévention des conflits afin d'examiner les possibilités de continuer à fournir une aide aux gouvernements concernés et aux unités mixtes de l'Union du fleuve Mano chargées de la sécurité et des mesures de confiance aux frontières dans les zones frontalières avec le Libéria. Après le départ de l'ONUCI, l'UNOWAS a pris en charge le suivi de l'évolution de la situation dans le pays, dans le cadre de son mandat régional.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : conditions de sécurité

50. Comme indiqué dans le cadre présenté ci-dessous, les conditions de sécurité globales ont continué de s'améliorer en Côte d'Ivoire, le nombre d'incidents liés à la sécurité enregistrés dans l'ensemble du pays ayant décliné au cours de la période considérée. Cette réduction est notamment liée au renforcement des mesures de sécurité avant, pendant et après le référendum constitutionnel d'octobre 2016 et les élections législatives de décembre 2016. Le maintien des mesures de répression renforcées depuis l'attentat terroriste du 13 mars 2016 à Grand-Bassam a également contribué à cette baisse importante. Au cours de la période à l'examen, aucune agression armée n'a été signalée le long de la frontière avec le Libéria, dans l'ouest du pays, étant donné que les Forces armées de Côte d'Ivoire et des renforts de gendarmerie étaient déployés dans cette zone. Le Gouvernement ivoirien et, en particulier, les forces de sécurité ont maintenu leurs mesures nationales et régionales d'action contre le terrorisme, en collaboration avec leurs partenaires sous-régionaux, régionaux et multilatéraux.

51. Cependant, les conflits intercommunautaires et intracommunautaires sporadiques, les vols à main armée, les actes de violence sexuelle et sexiste et la violence contre les mineurs, ainsi que d'autres actes criminels, ont continué d'alimenter l'insécurité. Bien qu'ayant diminué par rapport aux périodes antérieures, les tensions liées aux questions foncières sont réapparues de temps à autre depuis la reprise du programme de rapatriement, dans les régions occidentales du pays, des réfugiés qui étaient partis au Libéria. Des accrochages impliquant des ex-combattants et des Dozos ont aussi exacerbé les tensions dans la population.

52. Dans ce contexte, l'ONUCI a appuyé les forces de défense et de sécurité locales pendant la première moitié de la période considérée en faisant du mentorat en lien avec les activités opérationnelles visant à assurer la sécurité et la sûreté et en multipliant les patrouilles dans leurs zones de déploiement, les forces locales de défense et de sécurité ayant renforcé leur présence dans d'autres zones clés du pays, dans le nord, l'est et le nord-est par exemple. En janvier 2017, les troupes de l'Opération se sont retirées de certains secteurs de l'ouest où les forces de défense et de sécurité locales assumaient pleinement leurs responsabilités en matière de sécurité.

53. Jusqu'au début de 2017, l'ONUCI et la MINUL ont poursuivi leurs activités transfrontalières visant à renforcer la sécurité et la confiance dans les zones frontalières, appuyant la stratégie relative à la sécurité des frontières dans l'Union du fleuve Mano. Le Gouvernement ivoirien ayant défini d'autres priorités concomitantes, une seule réunion s'est tenue, en visioconférence, entre l'ONUCI, la MINUL, les autorités ivoiriennes et libériennes de défense et de sécurité et des spécialistes de ces domaines venant des deux pays. L'objectif était de consolider la coordination, les opérations conjointes et le partage d'information en vue d'améliorer la gestion de la sécurité des frontières et de la sûreté maritime et de lutter contre l'extrémisme violent.

54. Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines, l'ONUCI a continué d'aider les autorités nationales à rassembler, enregistrer, sécuriser et éliminer en toute sécurité les armes et les munitions, y compris à détruire les restes explosifs de guerre. En coordination avec d'autres partenaires, le Service a également aidé la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre à mener des opérations de désarmement des civils et à exécuter des programmes de collecte d'armes au niveau local. Après la fin officielle du mandat de la Cellule de coordination, de suivi et de réinsertion, en août 2016, l'ONUCI a

continué d'aider le Gouvernement à régler les questions de désarmement, démobilisation et réintégration en lui fournissant un appui consultatif.

Réalisation escomptée 1.1 : Poursuite de la stabilisation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre de cas graves de menaces dirigées contre la population civile par des groupes armés (2014/15 : 10 cas graves signalés ; 2015/16 : 2 cas graves signalés ; 2016/17 : 1 cas grave signalé)

Objectif atteint. Au cours de l'exercice 2016/17, un cas grave de menaces a eu lieu à Bouaké, le 22 juillet 2016, lorsque des ex-combattants se sont infiltrés dans des manifestations et ont blessé des civils.

Renforcement de la discipline et de la responsabilité au sein des forces de défense et de sécurité, resserrement de la coopération interorganisations et amélioration de l'organisation interne des institutions chargées de la sécurité (2014/15 : 140 violations signalées ; 2015/16 : 20 violations signalées ; 2016/17 : 15 violations signalées)

Il a été fait état de 27 violations commises par des éléments des forces de défense et de sécurité. Ces cas ont été traités dans le cadre du mécanisme de collaboration entre les Forces armées de Côte d'Ivoire et l'ONUCI dans le domaine des droits de l'homme, afin de lutter contre l'impunité au sein des forces de défense. Les 6 janvier et 13 mai 2017, des mutineries de soldats ont éclaté à Bouaké, Korhogo, Daloa, Daoukro, Odienné, Man et Abidjan ; les revendications avaient trait à la rémunération, aux promotions et aux conditions de vie. Les mutins sont retournés à leur poste une fois que leurs exigences au sujet des arriérés de salaire et des bonus ont été satisfaites.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre

Observations

43 200 jours-homme de patrouilles de routine (12 patrouilles × 8 hommes × 3 bataillons × 150 jours), toutes opérations et manœuvres programmées confondues, afin de rendre visibles les activités visant à instaurer un climat propice à la sûreté

36 504

Jours-homme de patrouilles de routine

Le nombre inférieur aux prévisions est dû au fait que le rapatriement définitif des membres du contingent de l'ONUCI a eu lieu plus tôt que prévu, conformément à la résolution [2284 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité.

7 500 jours-homme de patrouilles militaires de longue distance (125 hommes par patrouille × 4 jours × 3 patrouilles par mois × 5 mois)

6 264

Jours-homme de patrouilles de longue distance

Le nombre inférieur aux prévisions est dû au fait que le rapatriement des membres du contingent de l'ONUCI a eu lieu plus tôt que prévu, conformément à la résolution [2284 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité.

1 488 heures de vol (607 heures pour les 2 hélicoptères de type Mi-171 et 881 heures pour les 2 hélicoptères de type Mi-17) consacrées principalement à la reconnaissance aérienne et aux patrouilles aériennes (notamment dans les régions frontalières), mais comprenant également le déploiement et l'évacuation de contingents, l'évacuation des blessés, l'appui aux patrouilles effectuées par la police des Nations Unies et les observateurs militaires, et d'autres opérations aériennes

815

Heures de vol

Le nombre d'heures de vol effectuées est inférieur aux prévisions en raison de l'indisponibilité d'un hélicoptère de type Mi-17 pendant deux mois (décembre 2016 et janvier 2017) et du rapatriement précoce des troupes, en conséquence de quoi l'ONUCI disposait de moyens réduits pour assurer des patrouilles aériennes.

<p>5 400 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire de proximité (2 observateurs militaires par patrouille 2 patrouilles par jour × 9 bases d'opérations × 150 jours)</p>	<p>6 480 Jours-homme de patrouilles de proximité</p> <p>Les patrouilles de proximité ont été effectuées de juillet à décembre 2016. Le nombre plus élevé que prévu est lié aux efforts concertés qui ont été déployés pour aider les forces nationales de sécurité et de maintien de l'ordre à mettre en œuvre les mesures de sécurité qui ont entouré le référendum constitutionnel d'octobre 2016 et les élections législatives de décembre 2016.</p>
<p>4 320 jours-homme de patrouilles d'observation militaire de longue distance (4 observateurs militaires par patrouille × 24 patrouilles par mois × 9 bases d'opérations × 5 mois)</p>	<p>4 320 Jours-homme de patrouilles de longue distance</p> <p>Ces patrouilles ont été effectuées selon les prévisions.</p>
<p>Organisation de patrouilles quotidiennes conjointes et de réunions tripartites bimensuelles au quartier général et au niveau régional entre la composante militaire de l'ONUCI, les forces françaises et les Forces armées de Côte d'Ivoire, en vue de donner des conseils, dispenser des formations et apporter un appui logistique aux forces armées ivoiriennes, notamment en ce qui concerne leurs relations avec la population locale et la nécessité de respecter le droit international humanitaire, le droit international des droits de l'homme et le droit international des réfugiés</p>	<p>Oui 12 réunions tripartites au niveau central, 24 réunions tripartites au niveau régional, 5 patrouilles conjointes d'accompagnement de réfugiés et 15 exercices conjoints de protection des civils ont été organisés au siège et au niveau régional</p>
<p>Fourniture d'une assistance à 184 visiteurs (4 personnes × 2 jours × 23 semaines) à l'occasion de la venue de délégations officielles des pays fournisseurs de contingents, des forces de sécurité ivoiriennes, des organismes des Nations Unies et d'autres organisations ou instituts</p>	<p>37 Visiteurs</p> <p>L'ONUCI a fourni une assistance aux visiteurs faisant partie de délégations officielles des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police, ainsi qu'aux visiteurs provenant du Siège de l'ONU, des organismes et autres institutions des Nations Unies, ainsi que des États Membres. Le nombre moins élevé que prévu de visiteurs est dû à la liquidation de l'ONUCI.</p>
<p>Organisation de 20 sessions de formation de formateurs à l'intention d'au moins 400 membres des forces armées ivoiriennes sur les opérations militaires, y compris en matière de commandement et de contrôle</p>	<p>Oui Dans le cadre des initiatives associées à la réforme du secteur de la défense, 20 sessions de formation de formateurs ont été organisées, 3 séminaires de formation se sont tenus dans les régions militaires et 1 exercice de poste de commandement a eu lieu à Abidjan ; 400 membres des forces armées ivoiriennes ont participé à ces activités.</p>
<p>Formation de 20 hauts gradés des forces armées ivoiriennes sur des questions thématiques de défense dans le cadre de stages de formation de niveau officiers organisés dans des écoles militaires renommées hors de Côte d'Ivoire</p>	<p>Non En raison de contraintes temporelles et opérationnelles liées au rapatriement précoce des troupes et au retrait général de l'ONUCI, il n'a pas été possible d'organiser les activités prévues.</p>

6 projets à effet rapide consacrés à l'amélioration de la structure de commandement et de contrôle à l'appui de la sécurité pendant les élections

Participation à 4 réunions sur la coopération régionale et intermissions en matière de sécurité, en vue de protéger les civils et de favoriser l'application de la stratégie sous-régionale pour l'Union du fleuve Mano

2 missions d'évaluation intégrées visant à collecter des renseignements sur d'éventuelles menaces contre la population civile dans l'ensemble du pays, menées conjointement par les composantes militaire, policière et civile

2 évaluations initiales complètes des besoins portant sur les déficits de capacités aux points d'entrée dans le pays et renforcement des capacités opérationnelles de 4 points d'entrée prioritaires situés dans 2 zones frontalières effectué au moyen de 2 ateliers de renforcement des capacités, sous la direction du PNUD

3 dialogues avec des parties prenantes sur des questions relatives aux droits et à la protection en vue d'assurer une paix durable et la cohésion sociale dans les zones frontalières, en veillant à ce que les femmes, les jeunes et les populations

8 Projets à effet rapide

Afin de garantir les capacités de commandement et de contrôle à l'appui de la sécurité, 2 projets à effet rapide supplémentaires, visant à renforcer la mise en application des mesures de gestion des opérations militaires et des crises, ont été mis en œuvre. Les 8 projets ont conduit à l'ouverture de 4 centres de gestion des opérations militaires et des crises dans chacune des 4 régions militaires des Forces armées de Côte d'Ivoire (Abidjan, Daloa, Bouaké et Korhogo).

1 Réunion sur la coopération régionale et intermissions en matière de sécurité

Le Gouvernement ivoirien ayant d'autres priorités, 1 seule réunion quadripartite s'est tenue, en visioconférence, en août 2016, au sujet du projet de directives opérationnelles pour la coopération frontalière entre les forces armées ivoiriennes et libériennes. La performance est inférieure aux prévisions car le document contenant les directives opérationnelles n'est pas achevé, en dépit des efforts consentis par les Forces armées de Côte d'Ivoire, l'ONUCI et la MINUL en vue de se réunir à Monrovia avec les forces armées libériennes.

1 Mission d'évaluation intégrée

Une seule mission intégrée a été menée conjointement par les composantes militaire, policière et civile, du fait de la transition de l'ONUCI, de la fermeture des bureaux locaux et du rapatriement précoce des contingents militaires et des effectifs de police. Les membres du contingent de l'ONUCI qui devaient participer aux missions d'évaluation ont été rapatriés avant la fin du mois de janvier 2017.

Oui 2 évaluations des besoins de remise à niveau des capacités ont été effectuées aux postes frontières de Pékan Barrage (Toulépleu) et de Gbinta (Danané) et 2 comités permanents ont été mis en place. 100 lits et 100 matelas ont été achetés et livrés aux 2 postes frontière.

Oui 3 dialogues ont été tenus avec des parties prenantes, y compris des représentants des femmes, des jeunes et des populations itinérantes, au sujet des droits et de la

itinérantes soient représentés dans ces dialogues, sous la direction du PNUD

Recensement et renforcement des mécanismes existants de prévention et de règlement des conflits communautaires, sous la direction de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Facilitation de 4 sessions de collecte et d'échange de données et de renseignements, sous la direction du PNUD

Assistance à 10 patrouilles conjointes le long de la frontière, sous la direction du PNUD

Soutien à des activités socioéconomiques restreintes à l'intention des associations de femmes et de jeunes dans les zones frontalières, sous la direction du PNUD

5 ateliers de 25 participants, ouverts à des agents des collectivités locales, des forces de sécurité et de la gestion des frontières, et à des acteurs clefs des services publics (officiers de police judiciaire, officiers d'état civil, travailleurs sanitaires, magistrats, travailleurs sociaux) dans les zones frontalières, portant sur les droits de l'homme, l'égalité des genres, la protection de l'enfance, les moyens de prévenir, gérer et régler les conflits, et sur l'équipement des autorités locales et des forces de sécurité ; 1 atelier de renforcement des capacités à l'intention de 50 représentants des femmes et des jeunes, et d'agents du secteur de la sécurité, en vue de renforcer la confiance de la population dans les

protection en vue d'assurer une paix durable et la cohésion sociale dans les zones frontalières.

Formation de 62 membres du corps préfectoral, membres des forces de sécurité, dirigeants communautaires et chefs de file de mouvements de jeunes et de femmes provenant de Danané et de Toulépleu, l'objectif étant de recenser et de consolider les mécanismes existants de prévention et de règlement des conflits communautaires en vue de renforcer la cohésion sociale au niveau local

1 Session de collecte de données et de renseignements

Une session de collecte et d'échange de données et de renseignements a été facilitée et a permis de former 108 points focaux. En raison de contraintes temporelles et opérationnelles, les 4 sessions prévues ont été concentrées en une.

Oui Un appui a été fourni à 10 patrouilles conjointes dirigées par les forces ivoiriennes et libériennes, le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria.

Oui Le soutien apporté à des activités sociales, économiques et culturelles est allé, entre autres, à des foires commerciales, matchs de football, combats de lutte traditionnelle et portes ouvertes organisés par les policiers et les douaniers et ont bénéficié à :

- 800 femmes et jeunes de 12 villages des départements de Danané et de Zouan-Hounien ;
- 700 femmes et jeunes de 8 villages du département de Toulépleu ;
- 300 femmes et jeunes de 10 villages du département de Danané.

Non En tant que partenaire d'exécution, l'OIM a procédé à une évaluation des besoins en formation et commencé par mener des activités destinées à renforcer les capacités des gardes-frontières, notamment en proposant des sessions de formation et en fournissant des éléments d'infrastructure et du matériel. Le nombre moins élevé que prévu d'activités organisées est dû à des contraintes temporelles et opérationnelles.

entités chargées de la sécurité, et de concevoir et de lancer en parallèle une campagne de sensibilisation, sous la direction de l'OIM

Organisation et soutien à l'organisation d'au moins 3 réunions aux fins d'échanger des informations et de renforcer les capacités de l'administration locale et des services de sécurité, en vue d'améliorer la sécurité des frontières et d'accroître le dialogue intracommunautaire et transfrontières, sous la direction de l'OIM

Création de circuits d'échanges réguliers d'informations entre les organismes concernés opérant le long de la frontière ; création de commissions frontalières mixtes afin d'organiser des activités transfrontières, et assistance à des échanges socioculturels et des activités sportives entre organisations locales ainsi qu'à des activités locales en matière de sécurité et de maintien de l'ordre, pour contribuer à la stabilisation et à la cohésion des communautés dans les zones frontalières. Organisation de visites conjointes et de réunions d'examen (une en Côte d'Ivoire et une au Libéria) afin d'évaluer les progrès accomplis et les enseignements à tirer dans le domaine de la stabilisation et de la cohésion des communautés dans les zones frontalières, sous la direction de l'OIM

Fourniture de conseils techniques aux autorités nationales concernant la destruction des restes explosifs de guerre et des munitions non explosées en réponse à 90 % de leurs demandes d'assistance en la matière

Fourniture d'un appui aux autorités nationales dans le domaine du marquage et du stockage des armes, et renforcement du mécanisme de coordination du désarmement de la population par des réunions, des

Oui 8 sessions de formation ont été organisées à l'intention de 62 membres du corps préfectoral, membres des forces de sécurité, dirigeants communautaires et chefs de file de mouvements de jeunes et de femmes provenant de Danané et de Toulépleu, en vue de renforcer la cohésion sociale au niveau local, avec l'appui de la Direction générale de l'administration du territoire et du Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité. Le nombre de sessions organisées a été plus important que prévu en raison d'une forte demande.

Oui Conduite d'une évaluation des besoins en formation et d'activités visant à renforcer les capacités des gardes-frontières, notamment en fournissant des éléments d'infrastructure et du matériel et en proposant des sessions de formation

Oui En réponse aux demandes d'assistance à l'évaluation, à la destruction et à la neutralisation de munitions non explosées ou abandonnées, le Service de la lutte antimines a procédé à 12 opérations de neutralisation d'explosifs et de munitions et détruit en toute sécurité plus de 2 tonnes de munitions instables ou obsolètes.

Il a également dispensé des conseils techniques aux autorités nationales pour les aider à mettre en place des moyens nationaux d'intervention rapide pour la neutralisation d'explosifs et de munitions, afin que les forces de sécurité ivoiriennes puissent coordonner l'action contre les risques liés aux explosifs dans tout le pays.

Oui 2 148 armes détenues par les forces armées et la police (1 034 par les Forces armées de Côte d'Ivoire et 1 112 par la police) ont été marquées, ce qui va améliorer leur traçabilité.

conseils et des activités de sensibilisation, sous la direction du PNUD

Fourniture d'un appui au renforcement du mécanisme de coordination et de pilotage du désarmement de la population, comprenant l'établissement d'un rapport sur le respect des Normes internationales sur le contrôle des armes légères, sous la direction du PNUD

Oui Un réseau national a été mis en place en vue de renforcer la coordination des activités de désarmement de la population et de lancer des initiatives de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, et des activités de formation ont été organisées à l'intention des membres des comités décentralisés de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre.

La mise en œuvre réussie des activités de communication décentralisées a permis de collecter 148 armes illicites supplémentaires et 42 microprojets locaux ont été lancés, avec l'appui de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. Cinq armureries, mises en conformité avec les Normes internationales, ont été rouvertes.

Fourniture d'un appui au désarmement de la population grâce à l'organisation de 20 activités tenant compte des besoins locaux à destination de 500 personnes ayant déposé les armes volontairement, et de 15 activités tenant compte des besoins locaux à destination de 3 000 personnes vivant dans les zones ciblées, sous la direction du PNUD

Oui 42 microprojets adressés à 970 personnes ayant déposé les armes volontairement ont été validés. Ces projets ont incité d'autres personnes à déposer volontairement les armes dans les zones ciblées.

5 projets de désarmement de la population visant à appuyer la remise en état et l'équipement des comités décentralisés de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, sous la direction du PNUD

Oui 5 comités décentralisés ont été remis en état et équipés, à Agnibilékrou, Bouaké, Oumé, Vavoua et Zoukougbeu. 25 membres de ces 5 comités ont été formés.

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement des capacités des autorités locales en matière de protection des civils

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de comités locaux de sécurité (réunissant les préfets, les Forces armées de Côte d'Ivoire, la gendarmerie, la police, les douanes, les conseils généraux et les maires) qui sont opérationnels (2014/15 : 46 ; 2015/16 : 75 ; 2016/17 : 100)

Objectif atteint. Un comité mixte a été créé dans chacun des 108 départements de Côte d'Ivoire, grâce à l'aide apportée en vue d'accroître le nombre de comités locaux chargés de la sécurité

En outre, un conseil de sécurité régional a été mis en place dans chacune des 31 régions du pays

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'un appui technique comprenant des activités de renforcement des capacités à 24 comités locaux de sécurité, à l'occasion de réunions mensuelles	Oui	L'ONUCI a aidé le Conseil national de sécurité à poursuivre ses efforts de sensibilisation au niveau local et de formation des préfets et d'autres autorités locales sur le processus de réforme du secteur de la sécurité et les problèmes de gouvernance des services de sécurité locaux. L'ONUCI a également dispensé des conseils au secrétariat du Conseil national de sécurité au sujet de la mise en service des conseils de sécurité régionaux, qui doivent servir d'organes de coordination stratégique au niveau local, à l'instar de ce que fait le Conseil national de sécurité au niveau central, l'objectif étant de renforcer la coordination en matière de sécurité, la cohésion et l'efficacité des organes locaux de gouvernance de la sécurité.
Organisation de 16 sessions de formation de formateurs à l'intention d'au moins 240 membres des services de maintien de l'ordre et de 150 sessions de mentorat d'une journée à l'intention d'au moins 1 000 membres des services nationaux de maintien de l'ordre sur des thèmes liés à la protection des civils (dont la protection de l'enfance et la protection contre la violence sexuelle et sexiste) et à la police de proximité	11	Sessions de formation de formateurs organisées à l'intention de 273 membres des services de maintien de l'ordre et 72 sessions de mentorat d'une journée à l'intention de 804 membres Les activités de mentorat et toutes les activités opérationnelles ont cessé le 31 janvier 2017, d'où le nombre moins élevé que prévu de sessions organisées

Composante 2 : action humanitaire et droits de l'homme

55. Comme indiqué en détail dans le tableau ci-après, la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire s'est considérablement améliorée depuis la fin de la crise postélectorale, et le nombre de violations et d'atteintes avérées en matière de droits de l'homme a diminué. Un certain nombre de restrictions des libertés et des droits civils ont certes été signalées en amont du référendum constitutionnel d'octobre 2016 et des élections législatives de décembre 2016, mais aucune violation des droits de l'homme n'a été rapportée le jour du scrutin ni les jours suivants, ce qui constitue en soi un indice positif pour le pays, rendu possible, entre autres, par les activités concertées de promotion des droits de l'homme conduites par la Commission nationale des droits de l'homme et l'ONUCI pendant les périodes qui ont précédé et suivi les deux scrutins en vue de contribuer à leur déroulement pacifique.

56. Pendant la période considérée, l'une des priorités a été d'améliorer les connaissances et compétences techniques de la Commission nationale des droits de l'homme en vue du transfert des fonctions de suivi du respect des droits de l'homme, d'établissement de rapports à ce sujet et de renforcement des capacités en la matière de l'Opération à la Commission. Au total, 11 activités de formation ont été organisées à Abidjan et dans tout le pays. De même, les fonctions de l'Opération liées à la protection de l'enfance ont été confiées à des partenaires nationaux et internationaux qui travaillent sur des questions touchant les enfants ayant des difficultés avec la

justice. Les activités de lutte contre la violence sexuelle et sexiste menées par l'Opération, y compris l'appui apporté aux Forces armées de Côte d'Ivoire pour régler les problèmes de violences sexuelles liées aux conflits, ont quant à elles été transférées au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

57. La Commission nationale des droits de l'homme a progressivement continué d'ouvrir et de mettre en service ses 31 bureaux régionaux à Aboisso, Bouaké, Duékoué, Korhogo, Man, San-Pédro, Divo, Abengourou, Bondoukou, Gagnoa, Daoukro, Dimbokro, Boundiali, Daloa, Agboville, Bouna, Bouaflé, Guiglo, Séguéla, Odienné, Ferkessedougou, Toumodi, Sassandra, Soubré, Katiola, Minignan, Mankono, Touba, Adzopé, Bongouanou et Dabou. Elle a également mis en place avec succès un dispositif de suivi de la situation des droits de l'homme pendant le référendum constitutionnel et pendant les élections législatives, ce qui lui a permis de faire en toute indépendance ses propres observations sur le déroulement des deux scrutins. L'ONUCI a fourni un appui technique à la Commission dans le cadre de l'établissement de son plan stratégique pour 2017-2020.

58. En ce qui concerne la justice transitionnelle, bien qu'il s'y soit engagé, le Président n'a pas encore publié le rapport de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes. Le rapport comprenait une liste des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire, une proposition de politique nationale de réparation et un projet de plan d'action pour la réconciliation. L'ONUCI a fourni un appui technique et une aide financière à la Commission nationale dans les trois domaines dont traitait le rapport.

59. Dans le cadre des activités de transition, les capacités de l'État ivoirien et des autorités non gouvernementales en matière de promotion et de protection des droits de l'homme ont été renforcées, notamment en ce qui concerne les violations et les atteintes graves commises contre les droits des femmes et des enfants. L'amélioration des dispositions relatives aux droits de l'homme dans la Constitution de 2016 témoigne de la volonté de la Côte d'Ivoire d'honorer ses obligations en la matière.

60. Sur le plan humanitaire, la mise en œuvre de solutions viables pour les personnes expulsées du Mont Péko, dont la plupart étaient originaires du Burkina Faso, a progressé. Avec l'aide de membres du Comité de coordination élargi, le Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité a établi la première version d'un plan d'action relatif à la réinstallation et au retour volontaire, d'un budget de 500 000 dollars des États-Unis, à l'intention des 9 000 Burkinabé ayant exprimé leur volonté de retourner dans leur pays.

61. En juin 2017, 15 460 réfugiés ivoiriens enregistrés par le HCR étaient encore au Libéria, sans compter ceux se trouvant dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

62. En juin 2016, le Gouvernement a mis la dernière main, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, à une évaluation nationale des capacités en matière de réduction des risques de catastrophe devant permettre d'améliorer les capacités du pays, notamment en ce qui concerne la préparation à l'action d'urgence. De plus, un plan d'action interministériel sur cinq ans pour la réduction des risques de catastrophe a été élaboré entre juin et novembre 2016, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès en matière de respect des droits de l'homme et poursuite des auteurs de violations de ces droits

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre d'auteurs de violations graves des droits de l'homme, au sujet desquelles l'ONUCI a réuni des preuves, qui sont systématiquement traduits devant les autorités judiciaires civiles ou militaires (2014/15 : 111 ; 2015/16 : 30 ; 2016/17 : 100)

L'ONUCI a réuni des preuves sur 60 violations des droits de l'homme entre juillet et décembre 2016. Parmi ces violations, seules trois ont été portées à l'attention des autorités judiciaires. Dans le cadre de la transition, tous les cas de violation des droits de l'homme dont l'ONUCI était saisie ont été transférés à la Commission nationale des droits de l'homme entre janvier et mars 2017, l'Opération aidant cette dernière à réunir des preuves, ce qui explique le résultat inférieur à ce qui était escompté.

Poursuite du renforcement de la Commission nationale des droits de l'homme au moyen de la formation (2016/17 : 10)

Objectif atteint. Le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la Commission nationale des droits de l'homme s'est poursuivi grâce aux conseils de l'ONUCI et à des activités conjointes. 11 sessions de formation se sont tenues au siège de la Commission à Abidjan et au niveau régional.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre*

Observations

Rapport thématique sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, 3 exposés trimestriels à l'intention de la communauté diplomatique et rapports sur les droits de l'homme présentés au Conseil de sécurité, selon qu'il conviendra, en application de la résolution [2284 \(2016\)](#)

Oui Un rapport thématique sur les faits de viol et les poursuites engagées dans ces affaires a été publié le 11 juillet 2016 par l'ONUCI et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

L'ONUCI a organisé conjointement avec la Commission nationale des droits de l'homme 2 exposés à l'intention de la communauté diplomatique en novembre 2016 et en février 2017. Compte tenu du transfert des fonctions de l'ONUCI, le troisième exposé a été préparé et tenu par la Commission nationale des droits de l'homme et l'Opération n'y a pas directement participé.

La présentation de rapports sur les droits de l'homme au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1572 \(2004\)](#) concernant la Côte d'Ivoire a cessé conformément à la résolution [2283 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité.

Tenue de 6 réunions mensuelles du mécanisme conjoint des droits de l'homme composé de l'ONUCI, de l'armée ivoirienne et de la Commission nationale des droits de l'homme, aux niveaux national et régional

Oui 9 réunions mensuelles du mécanisme conjoint des droits de l'homme composé de l'ONUCI, de l'armée ivoirienne et de la Commission nationale des droits de l'homme ont été organisées aux niveaux national et régional. Le nombre de réunions plus élevé que prévu est dû aux efforts concertés qui ont été déployés par l'ONUCI afin d'assurer le transfert sans heurts des activités

<p>Tenue de 5 réunions avec le Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes et d'autres partenaires compétents afin de sensibiliser à la mise en œuvre de la stratégie de réconciliation nationale et de cohésion sociale, ainsi que d'un programme inclusif d'indemnisation, et de suivre les travaux de la Commission dialogue, vérité et réconciliation et de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire</p>	<p>qu'elle menait dans le cadre du mécanisme à la Commission nationale.</p> <p>En outre, 4 ateliers de renforcement des capacités ont été organisés par l'ONUCI et les Forces armées de Côte d'Ivoire en septembre et octobre 2016 afin de former les personnes référentes des Forces armées nouvellement désignées pour le mécanisme conjoint et représentant les quatre régions militaires de Côte d'Ivoire.</p> <p>Oui 5 réunions se sont tenues avec le Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes afin de promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de réconciliation nationale et de cohésion sociale et d'en discuter les modalités.</p>
<p>Formation concernant la collecte d'éléments de preuve et l'établissement de rapports relatifs à la situation des droits de l'homme à l'intention de 50 membres de la Commission nationale des droits de l'homme et 1 séminaire de renforcement des capacités à l'intention de 20 défenseurs des droits de l'homme</p>	<p>1 atelier supplémentaire a été organisé en août 2016 par le Ministère avec l'appui de l'ONUCI et du Centre international pour la justice transitionnelle en vue de l'élaboration d'un plan d'opérations pour une mise en œuvre sans exclusive du dispositif de réparation en Côte d'Ivoire. Cet atelier a été suivi, en octobre 2016, d'une conférence de haut niveau sur la justice transitionnelle visant à assurer la continuité de la coordination entre les partenaires compétents dans ce domaine après la fermeture de l'ONUCI. Elle était organisée par le Centre international pour la justice transitionnelle, le PNUD et l'ONUCI, avec l'appui du Ministère de la justice et des droits de l'homme et du Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes.</p> <p>Oui 7 ateliers à l'intention des commissaires régionaux de la Commission nationale des droits de l'homme, financés par l'ambassade du Canada en Côte d'Ivoire et par le HCDH, ont été menés par l'ONUCI entre septembre et novembre 2016. 6 réunions préparatoires sur l'élaboration, la planification et la mise en œuvre d'activités de formation sur les droits de l'homme se sont tenues avec la Commission nationale des droits de l'homme. Les bureaux locaux de l'ONUCI ont également tenu plusieurs réunions sur l'organisation de ces séances de formation à l'échelle locale avec les 31 bureaux régionaux de la Commission nationale des droits de l'homme, auxquelles ont participé 248 commissaires</p>

<p>Appui à l'élaboration de programmes relatifs aux droits de l'homme à l'intention de la police nationale, de la gendarmerie et de l'École nationale d'administration en vue de former les représentants et les autorités de l'État aux questions de droits de l'homme et de violence sexuelle et sexiste</p>	<p>Non</p> <p>En mars 2017, l'ONUSI a aidé à organiser une session d'information sur l'intégration des droits de l'homme dans le programme de formation des académies de police et de gendarmerie, à la suite de quoi un rapport d'évaluation sur ce thème a été communiqué aux autorités nationales de police et de gendarmerie.</p> <p>La collaboration avec l'École nationale d'administration n'a pas abouti aux résultats escomptés, cette dernière ayant modifié son programme et ses priorités.</p>
<p>Appui à l'organisation par le Ministère de la justice d'une consultation relative à la réforme de la législation ivoirienne, dont l'objectif est de rendre celle-ci conforme aux obligations qui incombent au pays en matière de droits de l'homme, avec la participation d'au moins 10 spécialistes des droits de l'homme</p>	<p>Oui</p> <p>1 atelier sur la révision du Code pénal et du Code de procédure pénale a été organisé en juillet 2016, avec l'appui de l'ONUSI, en vue d'assurer la conformité de ces textes avec les obligations de la Côte d'Ivoire en matière de droits de l'homme.</p> <p>1 atelier a été organisé en mars 2017 par le Ministère de la justice et des droits de l'homme, avec l'appui de l'ONUSI, en vue d'évaluer l'application en Côte d'Ivoire des recommandations issues de l'Examen périodique universel et de celles formulées par les organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Plus particulièrement, l'atelier a permis d'évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du plan d'action national visant à appliquer les recommandations et à faciliter le recueil d'informations en vue du prochain examen de la Côte d'Ivoire.</p>
<p>Assistance technique à la Commission nationale des droits de l'homme, dans le cadre de 8 réunions mensuelles, en vue de la mise en œuvre de son plan d'action en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et 1 séminaire concernant la réforme institutionnelle de la Commission</p>	<p>16</p> <p>Réunions mensuelles se sont tenues.</p> <p>La Commission nationale des droits de l'homme et l'ONUSI ont notamment tenu des réunions et séances de travail afin d'élaborer le plan stratégique de la Commission pour 2017-2020, dont la version définitive, qui comprend des propositions de réforme institutionnelle, a été établie et adoptée par l'Assemblée générale de la Commission. À la suite de l'adoption du plan stratégique, l'ONUSI a aidé la Commission à organiser une table ronde en décembre 2016, durant laquelle la Commission a présenté son plan stratégique à ses partenaires et à la communauté des donateurs. Elle a fait une présentation similaire à l'équipe de pays des Nations Unies en février 2017. Le nombre de réunions organisées a</p>

Formation, organisée par ONU-Femmes, à l'intention de la Commission nationale des droits de l'homme et des associations d'avocats, portant sur les droits des femmes, et diffusion auprès de ces organismes des observations finales du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et du rapport du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité	<p>été plus important que prévu en raison d'une forte demande.</p> <p>Oui 1 formation sur les observations finales du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité a été organisée à l'intention du personnel de la Commission nationale des droits de l'homme et des associations d'avocats.</p>
Tenue de 4 réunions mensuelles avec des organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme afin de mettre au point des stratégies efficaces de suivi et de sensibilisation	<p>Oui 1 séminaire de renforcement des capacités organisé à l'intention d'un groupe de 35 défenseurs des droits de l'homme était axé sur leur rôle dans le processus de révision constitutionnelle de 2016.</p> <p>3 réunions mensuelles du forum des droits de l'homme, organisées par la Commission nationale des droits de l'homme avec l'appui de l'ONUCI, ont permis de réunir les acteurs de la société civile et leur ont donné l'occasion de mettre en commun des informations et des stratégies.</p>
Surveillance, vérification et suivi d'au moins 50 allégations d'atteintes aux droits de l'homme ou de violations de ceux-ci	<p>60 Cas de violations des droits de l'homme ont été signalés à l'ONUCI, qui en a assuré la surveillance, la vérification et le suivi, entre juillet et décembre 2016.</p> <p>Parmi ces violations, seules trois ont été portées à l'attention des autorités judiciaires. Le nombre d'allégations a été plus élevé que prévu en raison des activités de suivi du respect des droits de l'homme menées en particulier par les bureaux régionaux de la Commission nationale des droits de l'homme.</p>
Tenue d'une séance de formation à l'intention des personnes responsables des questions de droits de l'homme au sein des Forces armées de Côte d'Ivoire	<p>Oui 4 sessions de formation ont été menées dans chaque région militaire de Côte d'Ivoire (Abidjan, Daloa, Bouaké et Korhogo) afin de renforcer les capacités de 82 nouveaux responsables, dont une femme, au sein des Forces armées de Côte d'Ivoire et du mécanisme conjoint Commission nationale des droits de l'homme-ONUCI ainsi que de 65 représentants des bureaux régionaux de la Commission, dont 12 femmes.</p>
4 projets à effet rapide ayant pour objet de renforcer les capacités en matière de droits de l'homme des acteurs concernés en Côte d'Ivoire	<p>Oui 4 projets à effet rapide ont été mis en œuvre au profit des acteurs compétents dans le domaine des droits de l'homme, dans le cadre desquels la Commission nationale des droits de l'homme et ses bureaux régionaux ont notamment reçu des équipements.</p>
1 stage de formation, à l'intention des membres de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre, sur la manière d'utiliser le Système de	<p>Oui 1 formation sur la manière d'utiliser le Système de gestion de l'information sur la violence sexiste et de prévenir la violence sexuelle a été dispensée</p>

gestion de l'information sur la violence sexiste et de prévenir la violence sexuelle, 1 atelier consacré à l'examen des activités de la plateforme et d'organisations non gouvernementales concernant la violence sexiste et adoption du rapport correspondant, et élaboration de supports médiatiques, ces activités étant organisés par le FNUAP.		aux membres de la plateforme de lutte contre les violences basées sur le genre.
20 débats entre pairs, organisés par le FNUAP dans tout le pays, concernant la prévention et la répression des crimes de violence sexuelle.	12	Débats entre pairs, sous la forme d'ateliers de formation, sur le Système de gestion de l'information sur la violence sexuelle ont été organisés à l'intention de 360 membres de plateformes concernées. Le nombre moins élevé que prévu de débats organisés est dû à des contraintes temporelles et opérationnelles.
2 campagnes de sensibilisation à la violence sexiste, organisées par le FNUAP, en vue d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement en la matière.	Oui	3 campagnes de sensibilisation à la violence sexiste ont été menées dans les communes d'Abobo, de Yopougon et de Port-Bouët. Un programme de suivi a également été mis en œuvre afin de distribuer de la documentation. Le nombre est plus élevé que prévu car il est apparu nécessaire d'étendre la campagne à une commune supplémentaire.
2 projets concernant les droits de l'homme, menés par le FNUAP, ayant pour objet de donner aux centres sociaux, aux organisations non gouvernementales, au Ministère de la promotion des femmes, de la famille et de la protection de l'enfant, ainsi qu'au Ministère de l'intérieur et de la sécurité les moyens de soutenir les efforts entrepris au niveau national pour lutter contre la violence sexiste.	Oui	2 projets ont été menés avec les Forces armées de Côte d'Ivoire afin de donner aux centres sociaux, aux organisations non gouvernementales, au Ministère de la promotion des femmes, de la famille et de la protection de l'enfant, ainsi qu'au Ministère de l'intérieur et de la sécurité les moyens de soutenir les efforts entrepris au niveau national pour lutter contre la violence sexiste.
Organisation, par le FNUAP, d'une journée portes ouvertes afin de commémorer l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité	Oui	En coordination avec la Commission nationale des droits de l'homme, ONU-Femmes a mené des activités de sensibilisation sur la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité.
30 activités de sensibilisation et 30 activités de suivi, organisées par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), concernant les graves abus commis contre des enfants et appui aux activités d'aide aux enfants victimes de ces abus	Non	Les activités prévues n'ont pas été mises en œuvre, l'UNICEF, qui était un partenaire de réalisation, s'étant retiré.

Composante 3 : consolidation de la paix

63. Comme il est précisé dans les tableaux ci-dessous, grâce à la médiation politique de la Représentante spéciale du Secrétaire général, l'ONUCI a continué d'appuyer les efforts du Gouvernement visant à encourager la participation de toutes les parties prenantes aux élections et aux processus de révision constitutionnelle, de réconciliation nationale et de cohésion sociale. Plus précisément, l'ONUCI s'est

principalement employée à promouvoir et faciliter la concertation politique sans exclusive et la réconciliation nationale en dialoguant avec les autorités locales, les chefs traditionnels et religieux, les femmes, les jeunes et d'autres parties prenantes concernées dans l'ensemble du pays ; aider à résoudre les conflits intercommunautaires ; soutenir la cohésion sociale en continuant à prodiguer des conseils et à fournir un appui au Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes, au Programme national de cohésion sociale et à la Direction générale de l'administration du territoire ; mettre en œuvre des projets à effet rapide pour seconder la médiation politique de la Représentante spéciale et d'autres priorités prescrites par son mandat ; et élaborer et exécuter des projets communs avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le domaine de la cohésion sociale et la réconciliation. En particulier, la Représentante spéciale a tiré parti de son rôle de médiatrice politique pour encourager les femmes et les jeunes à participer au processus de révision constitutionnelle et aux élections.

64. Pendant la période considérée, la Côte d'Ivoire a pleinement assumé ses responsabilités en matière de sécurité et s'est montrée plus confiante pendant le référendum constitutionnel et les élections législatives. La mise en application de trois lois clés relatives à l'organisation et à la planification des institutions et forces chargées de l'application des lois, de la sécurité et de la défense a pris du temps, mais elle a commencé. Sous la direction du Conseil national de sécurité, des conseils régionaux de sécurité ont été mis en place dans les 31 régions du pays, concrétisant la décentralisation de la réforme du secteur de la sécurité. La société civile a également participé aux plateformes de dialogue sur la sécurité, auparavant administrées par l'ONUCI mais qui ont été transférées avec succès au secrétariat du Conseil national de sécurité en février et mars 2017. L'ONUCI a continué d'appuyer le processus de réforme en menant toute une série d'activités, notamment des formations ciblées, des conseils techniques destinés au secrétariat du Conseil national de sécurité, des activités conjointes de renforcement des capacités avec l'équipe de pays des Nations Unies sous les auspices du groupe de travail sur la réforme du secteur de la sécurité auparavant présidé par l'ONUCI, et a également appuyé les initiatives de réforme relatives aux forces et institutions de défense, de sécurité et d'application des lois grâce à ses composantes police et militaires.

65. Le Service de la lutte antimines a poursuivi sa collaboration avec les autorités nationales en vue d'assurer la sécurisation appropriée et efficace des armes et des munitions. Des activités de renforcement des capacités ont également permis de consolider davantage les compétences des agents des Forces armées de Côte d'Ivoire, de la police et de la gendarmerie nationales dans les domaines de la gestion des risques d'explosion, de la gestion des stocks d'armes et de l'élimination des armes et munitions excédentaires ou périmées.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès sur la voie de la réconciliation nationale et du renforcement de la cohésion sociale, et instauration d'un climat politique plus sain

Indicateurs de succès prévus

Renforcement des capacités et de la responsabilisation des membres du Parlement grâce à la participation active des députés aux débats des commissions permanentes et à l'adoption de lois essentielles (nombre de lois adoptées : 2014/15 : 37 ; 2015/16 : 35 ; 2016/17 : 35)

Indicateurs de succès effectifs

À la suite des élections législatives de décembre 2016, le nouveau corps législatif constitue actuellement les commissions et le Bureau de l'Assemblée nationale. L'élection des membres du Bureau s'est tenue le 5 avril 2017.

Le dialogue politique entre le Gouvernement et l'opposition se poursuit en vue d'aborder des questions d'intérêt national, dont la réconciliation nationale, le processus de révision de la Constitution et les élections législatives.

Objectif atteint. Le Ministère du dialogue politique et des relations avec les institutions a continué d'accueillir des réunions du Cadre permanent de dialogue, ainsi que de tenir des réunions avec des partis de l'opposition, notamment le Front populaire ivoirien. Le processus de révision de la Constitution, le référendum constitutionnel et les élections législatives se sont déroulés dans le calme et avec succès.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui politique, dialogue et mesures de facilitation visant à renforcer le processus de réconciliation nationale, notamment par la tenue de 6 réunions de haut niveau entre la Représentante spéciale du Secrétaire général et les principales parties prenantes ivoiriennes et échanges réguliers avec les communautés et les autorités locales afin de renforcer les moyens d'alerte rapide	Oui	Dans le cadre de ses activités de médiation politique, la Représentante spéciale du Secrétaire général a entretenu des contacts réguliers avec les autorités nationales et locales, à différents niveaux, ainsi qu'avec des responsables locaux et des personnalités de l'opposition. Six réunions de haut niveau se sont tenues entre la Représentante spéciale et les principales parties prenantes ivoiriennes.
8 réunions avec les présidents et d'autres membres des commissions parlementaires afin de renforcer les activités parlementaires qui contribuent à la réconciliation et à la cohésion sociale	Oui	Douze réunions se sont tenues avec les membres du Parlement concernés, y compris des membres des commissions parlementaires, avant et après les élections législatives de décembre 2016. Elles étaient axées sur des questions liées au mandat de l'Opération, notamment la réconciliation. Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu étant donné l'importance cruciale que revêt cette activité pour la mise en œuvre du mandat.
5 séances de dialogue et de réconciliation intercommunautaires, organisées par le PNUD dans les zones sensibles d'Abidjan, ainsi que de l'ouest et du nord-est de la Côte d'Ivoire	Oui	5 ateliers ont été organisés à Azaguié, Sassandra, Divo, Bogouiné et Oress Krobou.
Conception d'un système d'alerte rapide et d'une base de données intégrée de gestion des conflits, pilotée par le PNUD, à l'intention des communautés et des autorités locales	Oui	Des outils de communication (ordinateurs portables, téléphones portables et crédits téléphoniques) ont été acquis pour la population et les autorités locales afin d'appuyer leurs activités liées au système d'alerte rapide.
Élaboration et mise en œuvre, pilotées par le PNUD, d'une plateforme de coordination des acteurs du processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale	Oui	Une plateforme de coordination, composée de représentants de ministères, de la Direction générale de l'administration territoriale et d'organisations non gouvernementales, a été établie afin de renforcer la coordination des interventions relatives au processus de réconciliation et à la cohésion sociale.

1 atelier de renforcement des capacités organisé par le PNUD à l'intention des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux du processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale	Oui 3 ateliers régionaux ont été organisés à l'intention d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'encourager leur participation active et de renforcer leurs capacités. Le nombre de réunions organisées a été plus important que prévu en raison d'une forte demande.
Consultation nationale, organisée par ONU-Femmes, avec la participation de 300 femmes des différentes régions de la Côte d'Ivoire, sur le rôle des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, et campagne d'information du public à ce sujet	Non La consultation nationale avec 300 femmes des différentes régions du pays n'a pas pu être organisée à temps, mais une campagne d'information sur le rôle des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix a été menée, dans le cadre de laquelle divers supports ont été utilisés (dépliants, micros-trottoirs diffusés à la radio, affiches, etc.).
Activités de renforcement des capacités de 50 femmes dirigeantes, 5 ateliers à l'intention de 100 personnes dans 5 régions, 20 débats entre femmes et 10 séances de partage d'expériences avec des femmes de différentes régions sur la question de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, organisés par ONU-Femmes	Non 50 femmes dirigeantes ont été formées et 4 ateliers sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix se sont tenus à l'intention de 100 personnes dans 4 régions. 1 atelier a été organisé à Azaguié à l'intention de 100 chefs traditionnels et religieux, femmes, jeunes et représentants des autorités locales sur les obstacles à la cohésion sociale et les mesures à prendre pour les réduire. Le nombre moins élevé que prévu d'activités organisées est dû à des contraintes temporelles et opérationnelles.
3 initiatives de sensibilisation à la participation des femmes et 5 initiatives d'appui à la participation des femmes à l'action nationale de consolidation de la paix et de cohésion sociale, organisées par ONU-Femmes	Oui 6 initiatives et un atelier ont été menés sur la participation des femmes en général et sur leur participation à l'action nationale de consolidation de la paix et de cohésion sociale.
1 projet de cohésion sociale portant sur la construction d'un marché avec un espace réservé aux enfants, qui permettra la coexistence pacifique entre communautés, et soutien à des groupes de femmes dans 2 communes qui ont lancé des programmes de création de petites entreprises, mis en œuvre par ONU-Femmes	Oui Un marché doté d'un espace réservé aux enfants a été construit à Danané afin de promouvoir une coexistence pacifique entre communautés. 15 projets à effet rapide ont été mis en œuvre (dont la mise en place d'un centre pour jeunes, la rénovation d'une école et l'établissement d'une station de radio locale) afin de renforcer la cohésion sociale.
Tenue de 2 séances de dialogue entre femmes au sujet de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, ainsi que de 10 séances de partage d'expériences entre femmes de différentes régions de la Côte d'Ivoire, appui à 30 initiatives de sensibilisation en faveur de la participation des femmes à l'action nationale de consolidation de la paix et de cohésion sociale et soutien à la participation des femmes, organisés par ONU-Femmes	Oui 34 députées ont participé à 2 séances de dialogue entre femmes sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix. ONU-Femmes a dispensé une formation sur la participation des femmes aux activités de renforcement de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale à 54 femmes, dont 27 députées, une maire et 19 dirigeantes.

Conception et mise en œuvre d'activités multimédias visant à informer différents publics au sujet de la transition entre l'Opération et les nouvelles initiatives de l'ONU en Côte d'Ivoire, y compris la communication active avec les médias nationaux et internationaux et la diffusion par ONUCI FM d'informations relatives au processus de transition et de retrait

Production de contenu et diffusion journalière par ONUCI FM d'informations relatives aux programmes thématiques et de bulletins d'information jusqu'en mars 2017 et transfert des moyens de radiodiffusion de l'ONUCI au Gouvernement

25 projets à effet rapide à l'appui du rôle de facilitation politique de la Représentante spéciale du Secrétaire général, y compris la remise en état des infrastructures publiques ou communales à l'appui des initiatives de cohésion sociale et de règlement des conflits prises par la Représentante spéciale

Oui Une communication active a été entretenue avec les médias nationaux et internationaux et des informations relatives au processus de transition et de retrait ont été diffusées par ONUCI FM.

Oui ONUCI FM a été officiellement cédée le 1er mars 2017. La station, dirigée par la fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, a été rebaptisée Radio de la paix.

Oui 69 projets à effet rapide ont été mis en œuvre à l'appui du rôle de facilitation politique de la Représentante spéciale du Secrétaire général et du passage de relais au Gouvernement, avec l'aide de l'équipe de pays des Nations Unies.

Parmi ces projets, 17 visaient à aider le Ministère de la femme, de la protection de l'enfant et de la solidarité à reprendre les activités de l'ONUCI concernant les droits de l'homme, les centres de médiation, les questions foncières, la cohésion sociale et l'appui aux écoles et aux centres de soins.

15 projets, mis en œuvre par l'intermédiaire du FNUAP, visaient à appuyer des écoles, des centres de soins et des associations de femmes et de jeunes dans les localités où la cohésion sociale est fragile.

14 projets à l'appui de la police et de la gendarmerie nationales ont été menés par l'ONUCI et comprenaient notamment la création dans des commissariats de police de 8 bureaux spécialement dédiés à l'aide aux femmes victimes de violence sexuelle.

8 projets visaient à remettre en état et équiper les centres militaires régionaux de commandement et de contrôle de Korhogo, de Bouaké, de Daloa et d'Abidjan.

7 projets visaient à appuyer le rôle de facilitation politique de la Représentante spéciale du Secrétaire général.

6 projets, menés par l'ONUCI et le PNUD, visaient à faciliter le transfert des activités de l'ONUCI à la Commission nationale des droits de l'homme, ainsi qu'à appuyer le parlement des jeunes et les associations de femmes.

20 projets de cohésion sociale, organisés par le PNUD, visant à renforcer les liens sociaux et communaux dans les zones sensibles de la Côte d'Ivoire	2 projets visant à aider le Ministère de l'intérieur à reprendre les activités de l'ONUCI concernant la consolidation des données sur les conflits locaux et les outils de gestion des conflits ont consisté à dispenser des formations et à fournir des équipements informatiques à 27 bureaux des autorités régionales et nationales.
16 projets de cohésion sociale, pilotés par le secrétariat commun de la Section des affaires civiles et de la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, à l'appui du rôle de facilitation politique que doit jouer la Représentante spéciale du Secrétaire général en faveur de la consolidation de la réconciliation et de la cohésion sociale dans des zones à haut risque recensées par l'ONUCI	10 Projets de cohésion sociale ont été menés La réduction du nombre de projets de 20 à 10 est due à des contraintes opérationnelles et temporelles. Oui 16 projets de cohésion ont été lancés pendant l'exercice 2016/17 dans des régions sensibles telles que Gagnoa, Divo, Oumé, Duékoué et Dania. D'anciens combattants et des habitants ont participé à la remise en état et à la construction d'un centre pour jeunes, d'un centre socioculturel et d'un centre de santé. La réinsertion dans la société de 179 anciens membres des forces armées et ex-combattants au total a été assurée.

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès accomplis dans la restructuration des institutions chargées de la défense et de la sécurité et renforcement des capacités des mécanismes civils de contrôle et d'application du principe de responsabilité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

L'organe national de suivi et de coordination de la réforme du secteur de la sécurité est décentralisé et 4 (1 par région militaire) des 31 conseils de sécurité mis en place sont pleinement opérationnels.	Objectif atteint. Des conseils de sécurité régionaux ont été officiellement mis en place dans l'ensemble des 31 régions, mais doivent encore être équipés pour devenir pleinement opérationnels.
La société civile et les institutions chargées de la sécurité participent activement au dialogue national et au suivi de la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité aux niveaux local et national (2016/17 : 3 organisations de la société civile y participent activement).	Objectif atteint. Les acteurs non étatiques continuent de s'associer plus étroitement au suivi de la mise en œuvre de diverses réformes de sécurité. Le secrétariat du Conseil national de sécurité continue de tenir les réunions du groupe consultatif visant à coordonner et suivre l'avancée des réformes. Les acteurs étatiques et non étatiques de la réforme du secteur de la sécurité participent à des initiatives de dialogue et de partage d'informations telles que la série de « réunions casse-croûte » et des colloques spécialisés.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Élaboration d'une stratégie nationale de contrôle démocratique du secteur de la sécurité par le secrétariat du Conseil national de sécurité et création de 2 comités nationaux chargés de faciliter	Non Les directives pour l'élaboration d'une stratégie de contrôle démocratique ont été définies et validées avec l'aide de l'ONUCI et du PNUD. Le PNUD est prêt à apporter un appui financier
---	---

la mise en œuvre de la loi de programmation militaire et de la loi de programmation des forces de sécurité intérieure

Organisation par le PNUD de 5 ateliers visant à renforcer les capacités des acteurs du secteur de la sécurité concernant le contrôle démocratique

et technique pour cette activité, qui est suspendue à l'examen final et l'approbation du secrétariat du Conseil national de sécurité.

Oui 3 ateliers ont été organisés, qui ont permis de former 72 membres des médias, 47 députés membres de la Commission parlementaire de la sécurité et de la défense, et 35 membres de la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels.

4 ateliers ont été organisés sur le contrôle démocratique avec les préfets de région.

1 colloque a été organisé avec des magistrats et des juges sur la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité.

2 ateliers ont été organisés avec les médias sur leur rôle.

Le nombre de produits exécutés plus élevé que prévu s'explique par la demande des partenaires nationaux, qui ont souhaité toucher les parlementaires, les autorités locales, le système judiciaire, les médias et la Chambre nationale des rois et chefs traditionnels.

Les conseils régionaux de sécurité sont opérationnels et apportent un appui en matière de gouvernance des services de sécurité locaux.

Non Des conseils de sécurité ont été officiellement mis en place dans l'ensemble des 31 régions et un colloque visant à donner les moyens d'agir aux préfets a été organisé avec de hauts responsables du Gouvernement et l'équipe dirigeante de l'ONUCI, sous la présidence du secrétariat du Conseil national de sécurité. Toutefois, les conseils régionaux de sécurité doivent encore être équipés et ne sont pas totalement opérationnels. Un appui a été apporté à 10 conseils régionaux de sécurité en vue de renforcer la gouvernance du secteur de la sécurité au niveau local (enquêteur, collecte et analyse de données, transport, etc.).

Appui à 5 conseils régionaux de sécurité, fourni par le PNUD, en vue de renforcer leurs capacités d'établir des diagnostics des conditions de sécurité à l'échelle régionale, notamment en ce qui concerne la collecte d'informations et de données, l'analyse de données et les enquêtes

Oui Un appui a été apporté à 5 conseils régionaux de sécurité, à Korhogo, Bouaké, Divo, Gagnoa et Bouna 1 conseil régional de sécurité a été ajouté pour s'aligner sur 6 comités civilo-militaires existants grâce à l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix.

Appui consultatif aux acteurs locaux du secteur de la sécurité et organisation par le PNUD, à leur intention, de 20 activités de formation concernant leurs rôles et leurs responsabilités

Oui Une formation a été dispensée à 55 membres de 10 comités civilo-militaires à Korhogo, Bouaké, Divo, Gagnoa, Bouna, Danané, Toulépleu, Bloléquin, Taï et Zouan.

5 activités ont été organisées avec les Forces armées de Côte d'Ivoire et la gendarmerie sur les relations entre civils et militaires.

Diffusion de messages clefs aux niveaux de la prise de décisions et de l'élaboration des stratégies concernant une réforme du secteur de la sécurité porteuse de transformation au moment crucial de la transition de l'Opération	<p>5 activités de formation ont été organisées avec la police et la population sur les relations entre civils et militaires.</p> <p>1 atelier a été organisé avec les médias sur les relations entre civils et militaires.</p> <p>Le nombre d'activités est moins élevé que prévu car les acteurs nationaux ont été formés en groupes en raison du temps imparti limité et de l'indisponibilité de certains acteurs nationaux.</p> <p>Oui Par sa mission de bons offices avec les hauts responsables du pays et ses réunions mensuelles avec les représentants de l'Union européenne et des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, la Représentante spéciale du Secrétaire général a fait passer des messages clefs concernant l'importance de maintenir, à mi-parcours de la mise en œuvre sur 10 ans de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, l'appui à cette réforme à moyen et long terme. En outre, l'ONUCI a conservé la structure d'échanges ouverte à toutes les parties prenantes de la réforme du secteur de la sécurité, pour permettre au PNUD et aux autres partenaires de prendre le relais sans heurts.</p>
Tenue de 5 séances de sensibilisation dans tout le pays, organisées par le PNUD, concernant la réforme du secteur de la sécurité à l'appui de la mise en œuvre par les autorités nationales de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité	<p>Oui 10 séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 272 responsables locaux et membres des forces de défense et de sécurité.</p> <p>Le nombre de produits plus important que prévu s'explique par la disponibilité des ressources, qui a permis d'augmenter le nombre de séances de sensibilisation de 5 à 10 et de couvrir les régions ouest, sud-est et centre-ouest de la Côte d'Ivoire.</p>
Tenue d'une séance interactive, conduite par des acteurs nationaux, à l'intention des membres de la Commission de la sécurité et de la défense de l'Assemblée nationale afin de renforcer leur capacité de mener des actions, des négociations et une médiation de manière collaborative	<p>Oui Une session interactive a été organisée à l'intention de la Commission de la sécurité et de la défense de l'Assemblée nationale, avec le soutien de la Friedrich-Ebert-Stiftung.</p>
Appui à la création d'un forum, dirigé par des acteurs nationaux, réunissant les participants et les partenaires des « réunions casse-croûte »	<p>Oui L'organisation des réunions casse-croûte a été confiée avec succès aux partenaires, dont le Gouvernement, le PNUD, la Friedrich-Ebert-Stiftung, le secrétariat du Conseil national de sécurité et le Centre de recherche et d'action pour la paix.</p>
Appui à l'organisation par les Forces armées de Côte d'Ivoire de 5 réunions interactives visant à renforcer la confiance que leur accorde la population	<p>Non Une réunion interactive a été organisée par les Forces armées de Côte d'Ivoire. Le Ministère de la défense, qui avait pris en main l'activité, n'a pas pu réunir les moyens financiers suffisants</p>

Appui à l'organisation par la gendarmerie d'une réunion interactive au sujet de l'admission de nouveaux membres féminins dans ses rangs	Non	pour poursuivre la réalisation des activités prévues.
Facilitation de l'organisation d'au moins 2 initiatives menées conjointement par la population et par l'armée en vue de contribuer à changer le regard que les civils et les acteurs chargés de leur sécurité portent les uns sur les autres	Oui	À Daloa et Bouaké, 9 comités civilo-militaires ont été créés pour promouvoir le dialogue entre la société civile et l'armée.
Remise en état de 17 dépôts d'armes conformément aux normes internationales en matière de sécurité, fourniture de conseils et appui à la formation de membres de la gendarmerie, de la police et des Forces armées de Côte d'Ivoire concernant la sécurité physique et la gestion des stocks, la neutralisation des explosifs et munitions, la destruction des engins explosifs improvisés et d'autres domaines de spécialisation, et suivi de la mise en œuvre des procédures de gestion des stocks d'armes, dans le cadre de l'appui apporté aux autorités compétentes dans l'action qu'elles mènent pour réduire la menace que représentent les stocks de munitions non sécurisés et les mauvaises pratiques en la matière	16	<p data-bbox="891 569 1073 596">Dépôts d'armes</p> <p data-bbox="891 617 1459 804">Le Service de la lutte antimines a remis en état 16 installations de stockage d'armes et de munitions sur les 17 prévus. Les travaux de remise en état d'un site ont été annulés, l'entité bénéficiaire, la police, ayant donné la priorité à d'autres travaux sur le même site.</p> <p data-bbox="891 825 1459 1329">Dans le cadre du plan de renforcement des capacités, le Service de la lutte antimines a également organisé un atelier de remise à niveau à l'intention de toutes les Forces de défense et de sécurité ivoiriennes sur les procédures à suivre en cas de demande d'enlèvement d'armes et de munitions et de neutralisation d'engins explosifs. Cette initiative a suscité un regain d'intérêt parmi le personnel des Forces de défense et de sécurité chargé de la neutralisation des explosifs formé par le Service, qui a mis en place un groupe de travail technique pour examiner la question des tâches et responsabilités en matière de neutralisation des explosifs et munitions après le départ du Service.</p> <p data-bbox="891 1350 1459 1755">Le Service de la lutte antimines a animé une séance de formation de niveau 2 sur la neutralisation des explosifs et munitions à l'intention de 21 membres de la police, de la gendarmerie, des Forces armées de Côte d'Ivoire et de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. Cette formation a permis à des membres supplémentaires des Forces de défense et de sécurité ivoiriennes de recevoir un diplôme et ainsi de renforcer la supervision des formateurs nationaux en exercice.</p> <p data-bbox="891 1776 1459 1932">33 membres des forces nationales de sécurité ont reçu une formation à la destruction d'engins explosifs improvisés et 32 ont reçu une formation à l'atténuation des risques liés aux engins explosifs improvisés.</p>

Le Service de la lutte antimines a également facilité la réalisation d'une évaluation nationale de référence sur la gestion des armes et des munitions pour aider le Gouvernement ivoirien à établir un état de référence des systèmes nationaux existants en conformité avec les normes internationales. À la suite de l'exercice, une feuille de route et une série de recommandations ont été élaborées afin de fournir des orientations précises concernant le renforcement du cadre national de gestion des armes et des munitions.

Composante 4 : maintien de l'ordre

66. Comme détaillé dans le tableau ci-après, l'ONUCI a continué d'appuyer les services de maintien de l'ordre ivoiriens dans l'ensemble du pays en renforçant leurs capacités institutionnelles et opérationnelles, par l'affectation du personnel à leurs côtés et par la fourniture d'une assistance et de conseils techniques. Jusqu'au 31 décembre 2016, la composante police de l'ONUCI a également effectué des patrouilles, de jour comme de nuit, avec des policiers et des gendarmes locaux, ce qui a contribué à restaurer la confiance de la population dans les services nationaux de maintien de l'ordre.

67. Grâce aux activités de renforcement des capacités menées avec la police et la gendarmerie nationales, notamment les activités de formation, de tutorat et de mentorat, l'ONUCI a contribué à rendre plus efficaces les services de maintien de l'ordre. La composante police de l'ONUCI a fourni des conseils techniques concernant l'élaboration du plan national de sécurité en vue du référendum constitutionnel d'octobre 2016 et des élections législatives de décembre 2016, ce qui a aidé les services de maintien de l'ordre à faire en sorte que les deux votes se déroulent dans des conditions de sécurité. Conformément au plan de transition, les activités de renforcement des capacités en matière d'opérations de police de base touchant les principes de police démocratique, la police de proximité, les enquêtes criminelles et la criminalistique, les droits de l'homme, la violence sexuelle et sexiste, la protection de l'enfance et l'extrémisme violent, entre autres domaines, ont été transférées à des organisations non gouvernementales internationales et à des donateurs.

68. La police et la gendarmerie nationales ont été intégralement déployées dans les 109 postes, y compris au poste de police créé récemment dans l'est du pays, et elles ont reçu du mobilier de bureau essentiel et du matériel de maintien de l'ordre, qui ont été mis à disposition par l'État ou par l'ONUCI dans le cadre de ses projets à effet rapide. Des bureaux d'accueil pour les femmes ont également été créés dans neuf postes de police et trois postes de gendarmerie afin que les femmes et les enfants puissent effectivement bénéficier des services de maintien de l'ordre. L'État a progressivement mis à la disposition de la police et de la gendarmerie des véhicules de patrouille, du matériel de communication et du matériel antiémeutes. Compte tenu des différentes priorités du Gouvernement dans la deuxième moitié de 2016, y compris le référendum constitutionnel et les élections législatives, l'ONUCI a apporté son concours à la mise en service en cours de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale de l'Initiative côtes de l'Afrique de l'Ouest, à l'appui des initiatives régionales de la Côte d'Ivoire en matière de sécurité, en donnant des conseils techniques sur le respect des règles et politiques applicables.

Réalisation escomptée 4.1 : Renforcement de l'ordre public et mise en place, dans la police nationale et la gendarmerie ivoiriennes, de capacités opérationnelles durables

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Nombre d'unités de la police nationale et de la gendarmerie qui sont opérationnelles, modernisées et entièrement équipées (2014/15 : 308 sur 308 ; 2015/16 : 328 sur 328 ; 2016/17 : 330 sur 330)

Objectif atteint. Toutes les unités de police et de gendarmerie nationales de tout le pays sont opérationnelles.

Diminution du nombre d'actes de violence ayant entraîné des pertes en vies humaines lors de manifestations dans l'ensemble du pays (2014/15 : 5 ; 2015/16 : 3 ; 2016/17 : 2)

Objectif atteint. Deux cas ont été enregistrés, en janvier et en mai 2017, impliquant des soldats des Forces armées de Côte d'Ivoire qui se sont soulevés pour exiger d'être payés.

Diminution du nombre d'infractions graves signalées, y compris les vols à main armée et les actes de banditisme de grand chemin (2014/15 : 1 050 vols à main armée signalés (niveau de référence) ; 2015/16 : 893 vols à main armée ; 2016/17 : 670 vols à main armée)

Objectif atteint. Les cas signalés de vols à main armée ont sensiblement diminué en raison de la présence imposante des forces nationales de maintien de l'ordre et de sécurité dans des lieux publics.

200 cas de vols à main armée ont été enregistrés par la police des Nations Unies de juillet 2016 à janvier 2017. La police des Nations Unies a cessé ses activités opérationnelles le 31 janvier 2017.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

2 745 patrouilles des unités de police constituées des Nations Unies (3 unités × 5 patrouilles × 183 jours) et des escortes, à leur demande, de membres du personnel des Nations Unies non armés dans l'exercice de leurs fonctions, dans leur périmètre de déploiement

Non Les unités de police constituées des Nations Unies ont effectué 1 145 patrouilles. Le produit est inférieur aux prévisions car les trois unités de police constituées ont cessé leurs activités opérationnelles le 23 janvier 2017.

Fourniture d'un appui et d'une assistance technique, dans le cadre du partage des locaux, au niveau du commandement aux fins de la restructuration et du renforcement de la police nationale et de la gendarmerie

Oui Le partage des locaux au quartier général de la police et de la gendarmerie s'est poursuivi jusqu'au 31 janvier 2017, afin de contribuer à la restructuration et au renforcement de la police et de la gendarmerie nationales au niveau de commandement.

Fourniture de conseils et d'un encadrement, dans le cadre du partage des locaux avec les homologues de la police nationale et de la gendarmerie, sur la réorganisation et le rééquipement des services de police et de gendarmerie centraux et régionaux

Oui Des conseils et un encadrement ont été fournis, dans le cadre du partage des locaux avec les homologues de la police nationale et de la gendarmerie, sur la réorganisation et le rééquipement des services de police et de gendarmerie centraux et régionaux, en particulier aux échelons de commandement.

Fourniture d'un appui sous forme de conseils et d'un encadrement aux services nationaux de police scientifique en matière de protection des lieux de

Oui Des conseils et un encadrement ont été fournis. L'unité nationale de police scientifique a été partiellement équipée dans le cadre d'un projet à effet rapide.

crime, d'identification des auteurs et d'archivage des dossiers pénaux

Fourniture d'un appui à la mise en service de la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale en Côte d'Ivoire en aidant les coordonnateurs nationaux à mettre au point un cadre réglementaire et des procédures

Oui La Cellule de lutte contre la criminalité transnationale a débuté ses activités en décembre 2016 en vue de renforcer les capacités nationales de renseignement criminel et la coopération transfrontière.

Fourniture de conseils et d'une assistance technique à la police en vue d'instaurer le principe de police de proximité en Côte d'Ivoire et de le faire appliquer par la police nationale, dans le respect des normes internationales

Non L'objectif n'a pas été atteint en raison des autres priorités que la police nationale s'est fixées pour la période considérée.

Création d'une structure dédiée à la coordination nationale de la lutte contre les crimes visant les femmes et les enfants, y compris la constitution d'unités d'enquête spécialisées au sein de la police comme de la gendarmerie

Non L'objectif n'a pas été atteint en raison des autres priorités que la police nationale s'est fixées pour la période considérée.

Exécution de 9 projets à effet rapide visant à appuyer la remise en état et l'équipement des installations de la gendarmerie et de la police

Oui 9 projets à effet rapide (visant à créer des bureaux d'accueil pour les femmes) ont été menés à bien dans 9 postes de police et 3 postes de gendarmerie.

Tenue de 2 réunions avec la composante police de la MINUL et de la MINUSMA dans le cadre de la coopération entre missions

1 Réunion. Le résultat est inférieur aux prévisions en raison des autres priorités que les autorités ivoiriennes se sont fixées pour la période considérée.

Composante 5 : appui (période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération, du 1^{er} juillet 2016 au 30 avril 2017)

69. Au cours de la période considérée, la composante appui de l'ONUCI a apporté un appui efficace et rationnel dans les domaines de la logistique, des finances, de l'administration et de la sécurité, aux fins de l'exécution du mandat de l'Opération ; pour ce faire, elle a exécuté les produits prévus et amélioré les services, tout en réalisant des gains d'efficacité.

Réalisation escomptée 5.1 : Appui efficace et rationnel apporté à l'Opération dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Fourniture d'un appui opérationnel dans le cadre de l'achèvement du mandat de l'Opération

Objectif atteint. La Division de l'appui à la mission, la Section de la sécurité et l'Équipe déontologie et discipline ont fourni un appui suffisant pendant la période d'exécution du mandat et de retrait de l'ONUCI

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Personnel militaire, personnel de police et personnel civil		
Rapatriement d'un effectif maximal de 2 601 militaires, 137 observateurs militaires, 339 membres de la police des Nations Unies et 420 membres d'unités de police constituées	Oui	L'essentiel des membres du personnel en tenue a été rapatrié le 16 février 2017 afin de préparer les camps jusque-là occupés par des militaires et du personnel de police en vue de leur mise à disposition du Gouvernement ivoirien ou de propriétaires privés.
Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien autonome destiné aux militaires et au personnel de police	Oui	La vérification, le suivi et l'inspection du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome pour les militaires et le personnel de police ont donné lieu à 77 rapports d'inspection, soumis par 9 pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.
Entreposage et distribution de 305 tonnes de rations (soit l'équivalent de 28 jours de stocks de réserve de l'ONU ou 28 jours de stocks opérationnels), de 35 000 rations de combat (soit l'équivalent de ce qui est consommé en 14 jours dans les sites de déploiement des contingents et de ce qui est stocké pendant 7 jours en entrepôt) et de 157 500 litres d'eau en bouteille (soit l'équivalent de ce qui est consommé en 14 jours dans les sites de déploiement des contingents et de ce qui est stocké pendant 7 jours en entrepôt) pour les membres des contingents et des unités de police constituées répartis sur 7 sites	Non	Les rations de nourriture et d'eau entreposées et distribuées au personnel en tenue ont été moins nombreuses que prévu car les hommes ont été rapatriés plus tôt que prévu et les stocks existants ont été utilisés.
Administration d'un effectif moyen de 638 membres du personnel civil, dont 208 recrutés sur le plan international, 366 recrutés sur le plan national et 64 Volontaires des Nations Unies	Non	Administration d'un effectif moyen de 591 membres du personnel civil pendant la période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération dont 190 agents recrutés sur le plan international, 344 recrutés sur le plan national et 56 Volontaires des Nations Unies. L'effectif a été inférieur aux prévisions en raison du rapatriement ou du départ avancé du personnel civil.
Rapatriement d'un effectif maximal de 169 membres du personnel recruté sur le plan international et de 75 Volontaires des Nations Unies et départ de 482 membres du personnel recruté sur le plan national au contrat desquels il a été mis fin	Oui	Rapatriement de 147 agents recrutés sur le plan international et 76 Volontaires des Nations Unies et cessation de service de 414 fonctionnaires recrutés sur le plan national au cours de la période allant du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 avril 2017
Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils) comprenant formation, prévention, contrôle et mesures disciplinaires	Oui	Le programme de déontologie et de discipline a été mis en œuvre grâce à des activités visant à prévenir les fautes, à faire respecter les normes de conduite de l'ONU et à venir en aide aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles,

ainsi que par le transfert des principales fonctions liées à la déontologie et à la discipline à divers partenaires de l'ONU en amont de la clôture de l'Opération, le 30 juin 2017. Tous les nouveaux membres du personnel de l'ONUCI ont suivi les formations de base requises en matière de déontologie et de discipline et de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En outre, 60 % ont suivi un cours de remise à niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

L'ONUCI a dispensé aux responsables et aux commandants des missions 20 séances de formation consacrées à la responsabilité, qui leur incombe, de créer un environnement exempt d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

L'Opération a également mené 85 visites d'évaluation des risques sur tous les sites de la mission afin d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques d'inconduite associés à chaque catégorie de personnel. L'ONUCI a en outre informé la population locale sur les questions de déontologie et de discipline dans le cadre de manifestations de sensibilisation et de visites sur le terrain. Elle a également produit et diffusé des messages radiophoniques forts sur ONUCI FM et a relayé des informations relatives à la déontologie et à la discipline sur son site Web public.

Toutes les allégations reçues ont été traitées conformément aux règles et procédures applicables et dans les délais prescrits. En outre, l'ONUCI a traité toutes les allégations plus anciennes. Ainsi, au jour de la fermeture de l'Opération, il n'y avait plus aucun dossier d'inconduite en souffrance.

Compte tenu de sa liquidation imminente, l'Opération a également réorganisé son mécanisme communautaire d'enregistrement des plaintes, en collaboration avec d'autres partenaires de l'ONU, pour permettre à la population locale de signaler des cas présumés d'inconduite et de déposer des demandes en reconnaissance de paternité visant d'anciens membres du personnel de l'ONUCI après le 30 juin 2017, date de la fermeture de l'Opération. L'ONUCI a continué de soutenir les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de les orienter vers les services compétents au cours de la période considérée. Avant sa fermeture, l'Opération a transféré ses fonctions d'assistance aux victimes à l'équipe de pays des Nations

Unies, afin d'assurer la continuité de la prise en charge des victimes.

Installations et infrastructures

Entretien, remise en état, rénovation et préparation du transfert de 25 camps et de 8 bases d'opérations indépendantes pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 et poursuite de l'entretien, de la remise en état et de la rénovation de 19 sites pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2017

Oui Les 63 sites ont tous été entretenus pendant la période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération. Au 30 avril 2017, 58 des 63 sites avaient été transférés.

Fourniture de services d'assainissement pour tous les locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets

Oui Des services d'assainissement, y compris le nettoyage, l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets, ont été fournis pour tous les locaux de 63 camps situés à Abidjan et dans les secteurs Est et Ouest.

Exploitation et entretien de 18 stations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU sur 13 sites

Oui Toutes les stations de traitement et d'épuration de l'eau ont été exploitées et entretenues pendant la période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération. Leur nombre a progressivement diminué en raison du transfert des camps et de la fermeture des stations d'épuration.

Exploitation et entretien de 117 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 25 camps et 8 bases d'opérations indépendantes

Oui Leur nombre a progressivement diminué en raison du transfert des camps et de l'arrêt des groupes électrogènes.

Entreposage et distribution de 1,6 million de litres de carburants et de lubrifiants destinés aux groupes électrogènes

1,0 million De litres
1 million de litres de carburants et de lubrifiants destinés aux groupes électrogènes ont été entreposés et distribués. L'écart est imputable à une baisse des besoins en carburants et lubrifiants résultant de la réduction des effectifs en tenue, de la fermeture des camps dans le cadre de la réduction globale des effectifs et de la fermeture de l'ONUCI.

Entretien et remise en état de 12 terrains d'aviation répartis sur 12 sites et de 3 points de ravitaillement en carburant d'aviation répartis sur 3 sites

Oui Leur nombre a progressivement diminué en raison du transfert des terrains d'aviation.

Exploitation et entretien de 7 stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU

Oui Jusqu'à 7 stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU ont été exploitées et entretenues. Leur nombre a progressivement diminué en raison du transfert des camps et de l'arrêt des stations.

Exécution d'un projet de développement des infrastructures prévoyant la construction d'installations de collecte des eaux usées et d'une route d'accès à Daloa pour atténuer l'impact environnemental des activités de l'Opération sur la population locale

Oui Le projet a été achevé avant le 30 avril 2017 et le site a été transféré au Gouvernement ivoirien.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 543 véhicules appartenant à l'ONU, dont 14 véhicules blindés (4 ateliers répartis sur 3 sites au cours de la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016) et de 424 véhicules appartenant à l'ONU, dont 14 véhicules blindés (4 ateliers répartis sur 3 sites au cours de la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2017)

638 Véhicules appartenant à l'ONU
Jusqu'à 638 véhicules appartenant à l'ONU, dont 16 véhicules blindés, ont été exploités et entretenus (4 ateliers répartis sur 3 sites) pendant la période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération. Leur nombre a progressivement diminué en raison de la fermeture des camps et de la vente ou cessation des biens.

Distribution de 1,8 million de litres de carburants et de lubrifiants destinés aux transports terrestres

1,2 million De litres
L'écart est imputable à une baisse des besoins en moyens de transport terrestre résultant de la réduction des effectifs en tenue, de la fermeture des camps dans le cadre de la réduction globale des effectifs et de la fermeture de l'ONUCI

Dernier entretien de 443 véhicules qui seront mis en vente ou au rebut ou donnés au Gouvernement d'ici au 31 mars 2017

Oui Les véhicules ont été entretenus, bien que moins que prévu en raison du retrait de l'Opération, de façon à maintenir le parc dans un état mécanique suffisant pour appuyer les activités opérationnelles et à préparer les véhicules de transport terrestre pour leur mise au rebut.

Dernier entretien de 49 véhicules de l'Organisation affectés à l'appui de l'équipe chargée de la clôture administrative qui feront l'objet d'un transfert à d'autres missions des Nations Unies d'ici au 30 avril 2017

57 Véhicules
57 véhicules au lieu de 49 ont été exploités et entretenus jusqu'au 23 mai 2017 à l'appui de l'équipe chargée de la clôture administrative. Cette augmentation s'explique par l'intensification des visites de camps en cours de fermeture et de sites d'élimination des actifs par les différentes équipes.

Exploitation d'un service de navette 5 jours par semaine et d'un service de taxi 6 jours par semaine assurant le transport, entre leur logement et la zone de la mission, d'un effectif moyen de 453 membres du personnel militaire et civil des Nations Unies par jour pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 et d'un effectif moyen de 209 membres du personnel par jour pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2017

Oui Un service de navette assuré 5 jours par semaine et un service de taxi opéré 6 jours par semaine ont permis de transporter en moyenne 525 membres du personnel des Nations Unies par jour entre leur logement et la zone de la mission.

Opérations aériennes

Exploitation et entretien de 2 avions et de 5 hélicoptères, dont 4 appareils de type militaire, sur 3 sites (Abidjan, Bouaké et Daloa) pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, puis de 1 avion et 5 hélicoptères de type militaire sur 3 sites (Abidjan, Bouaké et Daloa) jusqu'au 14 janvier 2017, de 1 avion et 3 hélicoptères jusqu'au 31 janvier 2017, de 3 hélicoptères jusqu'au 14 février 2017 et de 1 hélicoptère jusqu'au 28 février 2017

Oui 2 avions ont été exploités et entretenus. Un avion a cessé d'être exploité en décembre 2016 et le deuxième en janvier 2017.
5 hélicoptères, dont 4 de type militaire (Mi-17 SH) et 1 commercial (Mi-8MTV) ont été exploités et entretenus sur 3 sites (Abidjan, Bouaké et Daloa).
2 hélicoptères Mi-17SH ont été rapatriés en janvier et les 3 derniers hélicoptères (2 Mi-17SH

		et 1 Mi-8MTV) ont quitté l'Opération en février 2017.
Distribution de 1,66 million de litres de carburants et de lubrifiants destinés aux transports aériens	1,0 million	De litres 1 million de litres de carburants et lubrifiants ont été distribués pour les opérations aériennes de l'ONUCI dans la zone de la mission et pour le transport de personnalités et les évacuations de blessés vers d'autres lieux. La consommation de carburant aviation a été inférieure aux prévisions pour les raisons suivantes : a) l'application de nouvelles conditions pour le transport de membres du personnel sur des vols affrétés par l'ONU, ce qui a permis de réduire le nombre de vols effectués ; b) l'annulation d'opérations aériennes militaires (reconnaissance et autres) ; c) le processus de clôture de l'Opération, qui a entraîné la cessation des vols réguliers et la mise hors service, plus tôt que prévu, des appareils.

Communications

Services d'appui et d'entretien pour un réseau satellitaire composé d'une station terrienne principale permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données	1	Réseau satellitaire Des services d'appui et d'entretien ont été fournis pour assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données dans 1 station terrienne jusqu'au 30 avril 2017
Services d'appui et d'entretien pour 22 microterminaux VSAT, 32 centraux téléphoniques et 24 liaisons hertziennes pendant la période allant du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2016, et pour 22 microterminaux VSAT, 22 centraux téléphoniques et 19 liaisons hertziennes pendant la période allant du 1 ^{er} janvier au 30 avril 2017	Oui	22 microterminaux VSAT, 32 réseaux téléphonique locaux (PABX) et 24 liaisons hertziennes ont été maintenus et entretenus jusqu'au 28 février 2017. Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 1 microterminal VSAT, 5 liaisons hertziennes et 4 PABX entre le 1 ^{er} mars et le 30 avril 2017.
Services d'appui et d'entretien pour 256 radios à haute fréquence, 46 stations fixes à haute fréquence, 20 radios à très haute fréquence, 1 653 radios à ultra-haute fréquence et 24 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence pendant la période allant du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2016, et pour 169 radios à haute fréquence, 16 stations fixes à haute fréquence, 16 radios à très haute fréquence, 1 209 radios à ultra-haute fréquence et 6 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence pendant la période allant du 1 ^{er} janvier au 30 avril 2017	Oui	Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 256 radios mobiles à haute fréquence (HF), 46 radios fixes HF, 1 653 radios fixes à ultra-haute fréquence (UHF), 24 répéteurs-émetteurs UHF et 20 radios à très haute fréquence (VHF) à bande aviation jusqu'au 28 février 2017. Des services d'appui et de maintenance ont également été assurés pour 16 radios mobiles HF, 6 répéteurs-émetteurs UHF et 1 209 radios portatives UHF jusqu'au 30 avril 2017.
Services d'appui et d'entretien pour 24 stations de radiodiffusion FM dans 4 installations de production radiophonique	Oui	Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour 24 émetteurs FM et 4 installations de production radiophonique jusqu'au 28 février 2017.
Démantèlement et désactivation des services et, le cas échéant, préparation du matériel aux fins de la	Oui	La procédure de désactivation et de récupération des moyens informatiques dans différents camps

liquidation, pour chacun des camps et bases d'opérations devant être fermés pendant la période couverte par le mandat

du pays en vue de la liquidation de l'Opération a commencé en janvier 2017 et s'est achevée le 30 avril 2017.

Informatique

Services d'appui et de maintenance pour 19 serveurs physiques, 153 serveurs virtuels, 1 063 ordinateurs de bureau, 635 ordinateurs portables, 415 imprimantes et 230 expéditeurs numériques répartis sur 33 sites pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, et pour 6 serveurs physiques, 101 serveurs virtuels, 619 ordinateurs de bureau, 457 ordinateurs portables, 200 imprimantes et 30 expéditeurs numériques répartis sur 12 sites pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2017

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 19 serveurs physiques, 153 serveurs virtuels, 1 063 ordinateurs de bureau, 635 ordinateurs portables et 230 expéditeurs numériques sur 33 sites jusqu'au 28 février 2017.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 6 serveurs physiques, 101 serveurs virtuels, 619 ordinateurs de bureau, 457 ordinateurs portables, 200 imprimantes et 30 expéditeurs numériques sur 12 sites jusqu'au 30 avril 2017.

Services d'appui et de maintenance pour 25 réseaux locaux, 1 réseau longue portée et 1 réseau métropolitain destinés à 1 380 usagers sur 33 sites pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, et pour 12 réseaux locaux, 1 réseau longue portée et 1 réseau métropolitain destinés à 942 usagers sur 12 sites pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2017

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 25 réseaux locaux, 1 réseau longue distance et 1 réseau métropolitain desservant 1 380 usagers sur 33 sites jusqu'au 28 février 2017.

Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 12 réseaux locaux, 1 réseau longue distance et 1 réseau métropolitain desservant 942 usagers sur 12 sites jusqu'au 30 avril 2017.

Services d'appui et de maintenance pour 19 réseaux sans fil pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, et pour 4 réseaux sans fil pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2017

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 19 réseaux sans fil jusqu'au 28 février 2017 et pour 4 réseaux sans fil jusqu'au 30 avril 2017.

Services d'appui et de maintenance pour 1 650 comptes de courrier électronique pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, et pour 1 200 comptes de courrier électronique pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 avril 2017

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été assurés pour 1 650 comptes de courrier électronique jusqu'au 28 février 2017 et pour 1 200 comptes de courrier électronique jusqu'au 30 avril 2017.

Démantèlement et désactivation des services et, le cas échéant, préparation du matériel aux fins de la liquidation, pour chacun des camps et bases d'opérations devant être fermés pendant la période couverte par le mandat

Oui La procédure de désactivation et de récupération des moyens informatiques en vue de la liquidation de l'Opération s'est achevée le 30 avril 2017.

Santé

Exploitation et entretien de 1 dispensaire de niveau II appartenant aux pays fournisseurs de contingents à Daloa jusqu'au 5 août 2016, de 1 dispensaire de niveau I à Daloa et 1 dispensaire de niveau I à Bouaké jusqu'au 31 décembre 2016, de 6 dispensaires de niveau I appartenant aux pays fournisseurs de contingents sur 6 sites et de 3 dispensaires de niveau I appartenant aux pays fournisseurs de personnel de police sur 3 sites

Oui Les dispensaires de l'ONU à Abidjan, Daloa et Bouaké ont fourni des moyens médicaux de niveau I à l'appui des opérations de l'ONUCI. Ceux de Daloa et Bouaké ont pris en charge les membres du personnel déployés à Abidjan et dans les secteurs jusqu'au 31 décembre 2016 et celui d'Abidjan jusqu'au 31 mars 2017.

jusqu'au 28 février 2017, de 5 dispensaires nationaux de niveau II faisant l'objet d'un contrat de sous-traitance dans les secteurs Ouest et Est, de 3 dispensaires nationaux de niveau III faisant l'objet d'un contrat de sous-traitance à Abidjan jusqu'au 30 avril 2017 et de 1 dispensaire de niveau I+ appartenant à l'ONU à Seboko/Abidjan jusqu'au 31 mars 2017

Le dispensaire de niveau II appartenant à un pays fournisseur de contingents à Daloa et des dispensaires de niveau II faisant l'objet d'un contrat de sous-traitance local ont fourni des moyens médicaux de niveau II pour appuyer les opérations de l'ONUCI et assurer la continuité des soins pour les contingents militaires et de police et d'autres membres du personnel en tenue déployés dans les différents secteurs. Le dispensaire installé par un pays fournisseur de contingents a continué de fonctionner jusqu'au 5 août 2016, et ceux sous-traités localement jusqu'au 30 avril 2017.

Des hôpitaux de niveau III sous-traités localement à Abidjan ont fourni des moyens médicaux de niveau 3 pour appuyer les opérations de l'ONUCI et assurer la continuité des soins pour les contingents militaires et de police et d'autres membres du personnel en tenue jusqu'au 31 mai 2017.

Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre dans toute la zone de la mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies, y compris à destination de 2 hôpitaux de niveau IV sur 2 sites

Oui Un réseau de moyens aériens et terrestres a permis de garantir un dispositif d'évacuation disponible 24 heures sur 24.

1 hôpital militaire d'Afrique du Sud, sous-traité par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, a fourni des moyens médicaux de niveau IV (rééducation et convalescence) pour appuyer les opérations de l'ONUCI et assurer la continuité des soins pour les contingents militaires et de police et d'autres membres du personnel en tenue jusqu'au 31 mai 2017.

Maintien de la capacité de fournir un appui en cas d'urgence médicale, notamment de coordonner la lutte contre le virus Zika

Oui L'ONUCI a maintenu ses moyens de réponse aux urgences médicales et a mis en œuvre une stratégie de lutte contre la transmission du virus Zika qui a contribué à lutter contre sa propagation et à atténuer son incidence sur les membres du personnel de l'ONUCI et leurs proches.

Programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel de la mission à la question du VIH/sida, y compris par l'éducation mutuelle et par des services de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels

Oui Un programme de sensibilisation a été organisé et des services de conseil et de dépistage volontaires et confidentiels ont été mis en place à l'ONUCI.

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission, y compris la protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de l'Opération et des hauts fonctionnaires en visite

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 sur l'ensemble du site de l'Opération grâce au contrôle des accès, à des patrouilles à l'intérieur et à l'extérieur de

Évaluation des conditions de sécurité dans l'ensemble des sites de la mission, y compris pour un maximum de 250 logements	l'enceinte et à la surveillance par systèmes de caméra en circuit fermé.
	Oui 112 séances d'information sur la sécurité et des évaluations des conditions de sécurité des logements ont été organisées sur deux sites (camp AK et Sebroko). Le nombre de séances moins élevé que prévu s'explique par une diminution des effectifs, l'Opération étant en cours de liquidation.
Organisation de 75 réunions d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel	Oui 2 sessions de formation destinée aux responsables de la sécurité et 4 réunions d'information ont été organisées. Le nombre de séances moins élevé que prévu s'explique par une diminution des effectifs, l'Opération étant en cours de liquidation.

Composante 5 : appui (période de fermeture de l'Opération, mai-juin 2017)

70. À la fin de juin 2017, tous les sites régionaux de l'ONUCI ainsi que les locaux de l'Opération à Abidjan étaient fermés et chaque site avait été nettoyé et remis aux autorités locales ou aux propriétaires du terrain. Les actifs de l'Opération ont été cédés, notamment par appel d'offres en vue de leur vente ou par transfert à d'autres missions, le cas échéant. Les derniers membres du personnel ont été rapatriés vers leurs pays d'origine respectifs, ou déployés vers d'autres missions pour ceux qui avaient reçu une nouvelle affectation. Un gros travail a été fait pendant cette période dans les domaines administratif, financier et des ressources humaines, et les fonctions administratives résiduelles ont été transférées au Centre de services régional d'Entebbe, qui assurera la clôture des opérations.

Réalisation escomptée 5.1 : Liquidation administrative effective et efficace de l'Opération

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Établissement du registre des transferts des sites ainsi que d'attestations de rétrocession ou de reprise des installations exonérant l'ONUCI de toute responsabilité en matière d'environnement ou autre

Objectif atteint. Des certificats de conformité environnementale ont été signés pour chaque site par l'ONUCI et les autorités locales ou les propriétaires privés.

Cession des biens selon le plan approuvé

Objectif atteint. Le plan de cession des actifs a été exécuté conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU.

Clôture des contentieux, questions juridiques, procédures d'achat et activités financières de l'Opération

Objectif atteint. Les dossiers relatifs aux achats et les affaires juridiques ont été clos et les activités résiduelles ont été transférées au Centre de services régional d'Entebbe.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Application de mesures de protection de l'environnement dans tous les sites dont l'Opération se retire, notamment collecte et élimination, selon des modalités respectueuses de l'environnement, des déchets dangereux ou non générés par l'Opération et remise de tous les sites dans leur état d'origine	Oui	Les services de consultants en matière d'environnement ont été sollicités au cours de la période de liquidation afin de garantir une évaluation impartiale de la dépollution des sites. L'ONUCI a reçu un certificat de conformité aux normes environnementales à l'échelle de l'Opération, signé par elle-même et par le Gouvernement ivoirien. Avec le concours du Centre de services mondial, l'ONUCI a procédé à une biodépollution des sols pour enlever le pétrole, conformément à l'engagement pris par l'Opération de laisser ses sites militaires et civils propres et non pollués au moment du départ
Personnel civil		
Administration d'une équipe d'appui composée de 82 agents recrutés sur le plan international, 63 agents recrutés sur le plan national et 14 Volontaires des Nations Unies	Oui	L'équipe de liquidation, composé de 83 agents recrutés sur le plan international, 68 agents recrutés sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies, a pris ses fonctions le 1 ^{er} mai 2017.
Rapatriement de 82 agents recrutés sur le plan international et de 14 Volontaires des Nations Unies	Oui	Tous les autres membres du personnel civil de l'ONUCI ont été rapatriés ou ont cessé leur service avant le 30 juin 2017.
Procédures administratives		
Résiliation de 109 contrats conclus avec des prestataires	Oui	Au 30 juin 2017, tous les contrats avaient été résiliés.
Règlement de tous les engagements financiers justifiés, de 10 litiges et de toutes les questions juridiques	Oui	Les demandes d'indemnisation présentées par des tiers et les questions juridiques ont été réglées.
Rapprochement, vérification et clôture de 2 comptes bancaires locaux	Oui	Les deux comptes bancaires locaux ont été rapprochés et vérifiés.
Entretien et transfert des locaux		
Entretien et préparation au transfert de 5 bâtiments principaux à Abidjan	Oui	Les principaux locaux ont été entretenus pendant la période de liquidation et remis au gouvernement du pays hôte ou à des propriétaires privés.
Exploitation et entretien de 111 groupes électrogènes	Oui	111 groupes électrogènes ont été exploités et entretenus.
Liquidation d'immobilisations corporelles (11 834 éléments) d'une valeur totale estimée à 26,8 millions de dollars, et d'articles en stock (3,2 millions d'articles), d'une valeur totale estimée à 20,6 millions de dollars, qui seront transférés à d'autres missions de maintien de la paix ou entités des Nations Unies, vendus ou donnés aux pays hôtes ou à des organisations non gouvernementales	Oui	17 640 des 18 167 actifs appartenant à l'ONU ont été liquidés par transfert à des missions de maintien de la paix et d'autres entités des Nations Unies, par vente et cession et sous forme de dons aux gouvernements des pays hôtes et à des organisations non gouvernementales.
Élimination des engins explosifs dans tous les sites militaires après le retrait des troupes	Oui	Tous les complexes militaires ont été déminés.

Transports terrestres

Exploitation, dernier entretien et préparation de 51 véhicules de l'Organisation affectés à l'appui de l'équipe chargée de la clôture administrative qui feront l'objet d'un transfert à d'autres missions des Nations Unies d'ici au 30 juin 2017

Oui 49 véhicules ont été exploités et entretenus.

Communications et informatique

Services d'appui et d'entretien pour 1 serveur, 227 ordinateurs portables, 40 imprimantes, 2 réseaux locaux destinés à 200 usagers sur 2 sites, 6 réseaux locaux sans fil et 220 comptes de courrier électronique

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été fournis pour 2 serveurs, 247 ordinateurs portables, 40 imprimantes, 2 réseaux locaux destinés à 200 usagers sur 2 sites, 6 réseaux sans fil et 240 comptes de courrier électronique.

Maintien d'une liaison satellite, de la connectivité à Internet et des principales applications du Département de l'appui aux missions

Oui Maintien de la connectivité à Internet et des principales applications du Département de l'appui aux missions. La liaison satellite n'a pas été maintenue.

Fourniture d'un service d'assistance à 282 utilisateurs au maximum (y compris les vacataires) dans les domaines de l'informatique et des communications

Oui Un service d'assistance a été fourni à 302 utilisateurs au maximum (y compris les vacataires) dans les domaines de l'informatique et des communications.

Santé

Fourniture d'un appui médico-administratif à l'équipe chargée de la clôture administrative de l'ONUCI pendant la période allant du 1^{er} mai au 30 juin 2017

Oui 9 membres du personnel médical ont fourni un appui médico-administratif. Conformément au plan de retrait de l'Opération, la Section des services médicaux a progressivement démantelé les moyens médicaux. Les dispensaires de niveau I de Bouaké et Daloa, qui appartenaient à l'ONU, ont été fermés le 31 décembre 2016. Une équipe du dispensaire de Seboko a été dépêchée dans ces deux localités pour aider à la cession des actifs et à l'archivage des dossiers médicaux. L'activité du dispensaire de niveau I+ de Seboko a encore été réduite le 28 février 2017 avec le départ de la majorité du personnel. Les dernières activités relevaient de la médecine du travail (examens médicaux du personnel recruté ou réaffecté), des soins d'urgence, de l'appui technique aux évacuations du personnel de la MINUL vers les hôpitaux de niveau III d'Abidjan et de l'appui médico-administratif pendant la fermeture de l'Opération.

Fourniture d'un appui technique à l'équipe de pays des Nations Unies en vue de la mise en place de services médicaux communs pour l'équipe pendant la période allant du 1^{er} mai au 30 juin 2017

Non L'équipe de pays des Nations Unies n'envisage pas la mise en place de services médicaux communs après le départ de l'ONUCI.

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans l'ensemble des locaux et au domicile du personnel

Oui Au cours de la période de liquidation, des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	3 185,2	2 900,5	284,7	8,9
Contingents	47 228,7	42 079,8	5 148,9	10,9
Police des Nations Unies	8 806,0	7 398,8	1 407,2	16,0
Unités de police constituées	9 702,3	9 130,9	571,4	5,9
Total partiel	68 922,2	61 510,0	7 412,2	10,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	34 387,9	43 566,6	(9 178,7)	(26,7)
Personnel recruté sur le plan national	10 844,0	12 255,5	(1 411,5)	(13,0)
Volontaires des Nations Unies	2 271,6	3 183,1	(911,5)	(40,1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	364,7	(364,7)	–
Personnel fourni par des gouvernements	47,9	39,2	8,7	18,2
Total partiel	47 551,4	59 409,1	(11 857,7)	(24,9)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	503,0	615,5	(112,5)	(22,4)
Voyages	1 991,0	1 906,6	84,4	4,2
Installations et infrastructures	18 042,8	14 140,9	3 901,9	21,6
Transports terrestres	3 036,5	2 234,6	801,9	26,4
Transports aériens	12 462,0	8 796,2	3 665,8	29,4
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	2 961,1	1 939,9	1 021,2	34,5
Informatique	3 819,0	2 213,1	1 605,9	42,1
Santé	665,5	469,2	196,3	29,5
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	9 983,3	11 222,4	(1 239,1)	(12,4)
Projets à effet rapide	2 000,0	2 129,1	(129,1)	(6,5)
Total partiel	55 464,2	45 667,5	9 796,7	17,7
Total brut	171 937,8	166 586,6	5 351,2	3,1
Recettes provenant des contributions du personnel	4 802,7	5 950,3	(1 147,6)	(23,9)
Total net	167 135,1	160 636,3	6 498,8	3,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	171 937,8	166 586,6	5 351,2	3,1

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

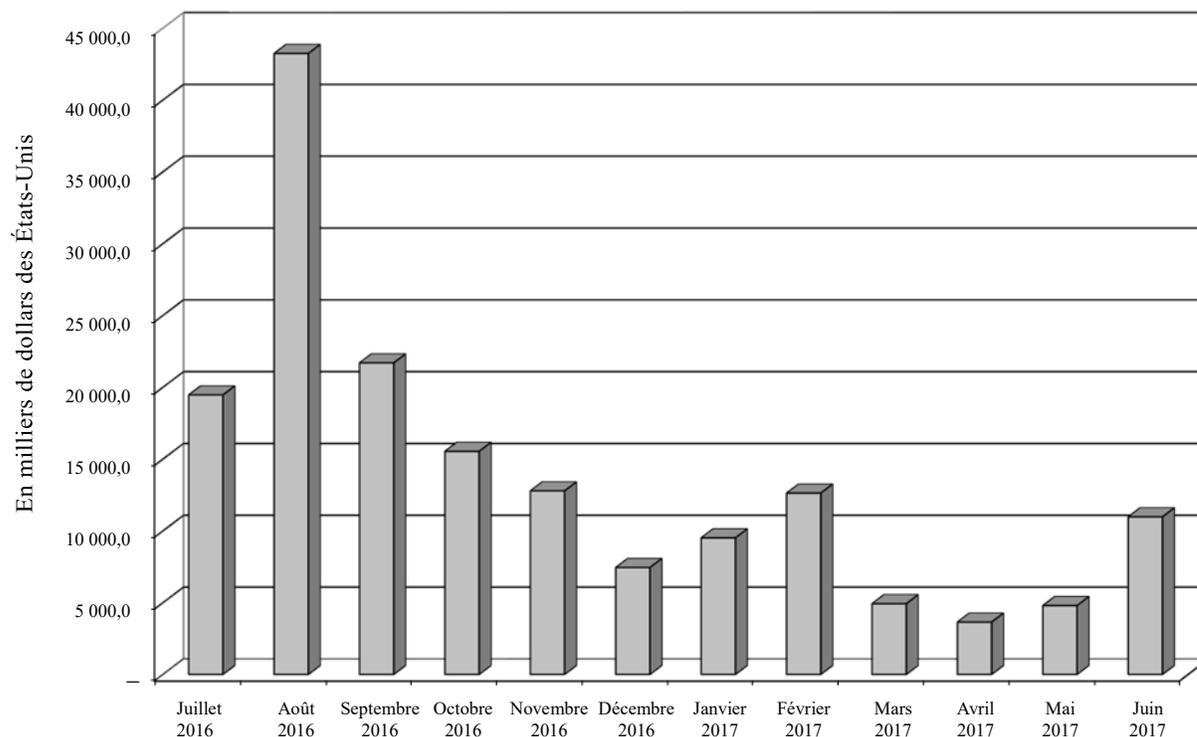
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	68 922,2	(3 741,7)	65 180,5
II. Personnel civil	47 551,4	11 858,8	59 410,2
III. Dépenses opérationnelles	55 464,2	(8 117,1)	47 347,1
Total	171 937,8	–	171 937,8
Pourcentage de réaffectations			6,9

71. Au cours de la période considérée, des fonds ont été réaffectés à la catégorie II (personnel civil) pour couvrir les coûts liés à : a) l'augmentation des dépenses engagées au titre du personnel civil, résultant principalement des sommes dues aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service ou de leur transfert à un autre lieu d'affectation ; b) des dépenses globalement plus élevées que prévu au titre des indemnités versées aux Volontaires des Nations Unies.

72. Des crédits des catégories I (Militaires et personnel de police) et III (Dépenses opérationnelles) ont pu être réaffectés, le nombre de militaires et de policiers déployés au cours de l'exercice considéré ayant été inférieur aux prévisions, en raison du retrait plus rapide que prévu du personnel en tenue de l'Opération, qui visait à faciliter la fermeture de celle-ci, et les dépenses engagées au titre de l'appui aux transports terrestres et aériens et de l'informatique et des communications n'ayant pas été aussi élevées que prévu.

C. Évolution des dépenses mensuelles



73. Le pic de dépenses constaté en août 2016 s'explique principalement par la comptabilisation des obligations de remboursement aux pays fournisseurs de contingents pour les services rendus par leurs contingents et leurs unités de police constituées, le matériel appartenant aux contingents, ainsi que pour le soutien logistique autonome et les opérations aériennes.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	886,3
Recettes diverses ou accessoires	5 407,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	10 275,3
Total	16 568,8

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépense</i>
Matériel majeur	
Contingents	7 468,4
Unités de police constituées	1 834,5
Total partiel	9 302,9
Soutien logistique autonome	
Contingents	4 312,5
Unités de police constituées	887,3
Total partiel	5 199,8
Total	14 502,7

<i>Facteurs applicable de l'Opération</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de l'Opération			
Contraintes du milieu	1,80	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Usage opérationnel intensif	2,0	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,90	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,00-4,25		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	21 567,1
Contributions volontaires en nature	–
Total	21 567,1

^a Y compris les terrains et installations fournis par des gouvernements.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	284,7	8,9 %

74. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les observateurs militaires de l'ONUCI ont été rapatriés plus tôt que prévu, la majorité

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

d'entre eux ayant été rapatriés en février 2017 plutôt qu'en mars 2017. Le taux de vacance de postes effectif moyen pour la période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération était de 15,5 % (contre un taux de 0 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Contingents	5 148,9	10,9 %

75. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les membres des contingents de l'ONUCI ont été rapatriés plus tôt que prévu, la majorité d'entre eux ayant été rapatriés en février 2017 plutôt qu'en mars 2017. Le taux de vacance de postes effectif moyen pour la période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération était de 7,1 % (contre un taux de 0 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	1 407,2	16,0 %

76. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les membres de la Police des Nations Unies des Nations Unies ont été rapatriés plus tôt que prévu, la majorité d'entre eux ayant été rapatriés en février 2017 plutôt qu'en mars 2017. Le taux de vacance de postes effectif moyen pour la période d'exécution du mandat et de retrait de l'Opération était de 15,2 % (contre un taux de 0 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	571,4	5,9 %

77. La sous-utilisation des crédits tient principalement à l'achat d'une quantité moins élevée que prévu de rations, les stocks ayant été utilisés, et à un coût de rapatriement final des unités de police constituées inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(9 178,7)	(26,7 %)

78. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'augmentation, par rapport aux prévisions, des sommes dues aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service ou de leur transfert à un autre lieu d'affectation. Le règlement de demandes d'indemnité pour frais d'études reportées d'exercices antérieurs a par ailleurs exacerbé le dépassement de crédits.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 411,5)	(13,0 %)

79. Le dépassement de crédits tient principalement à l'augmentation, par rapport aux prévisions, des sommes dues aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(911,5)	(40,1 %)

80. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'augmentation, par rapport aux prévisions, du montant moyen de l'indemnité versée aux Volontaires des Nations Unies et par des dépenses plus élevées que prévu au titre de leur rapatriement.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(364,7)	–

81. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses incombant à l'ONUCI au titre du personnel temporaire principalement recruté pour la mise en service d'Umoja auprès du groupe 5 et de la mise en service d'Umoja-Extension 2, y compris la mise hors service de Galileo.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	8,7	18,2 %

82. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que les membres du personnel fourni par des gouvernements ont été rapatriés plus tôt que prévu, dans le contexte de la réduction globale des effectifs et de la fermeture de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(112,5)	(22,4 %)

83. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des services de consultants chargés de faciliter la dépollution de l'environnement dans le cadre de la fermeture de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	3 901,9	21,6 %

84. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la fermeture de camps, dans le contexte de la réduction globale des effectifs et de la clôture de l'Opération, qui s'est traduite par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services de sécurité, de transformation et de démolition ainsi que des carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	801,9	26,4 %

85. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien, les stocks existants ayant été utilisés, et par une consommation de carburants et de lubrifiants inférieure aux prévisions, du fait de la réduction globale des effectifs et de la fermeture de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	3 665,8	29,4 %

86. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'application de nouvelles conditions pour le transport de membres du personnel sur des vols affrétés

par l'ONU, qui ont permis de réduire le nombre de vols effectués, par une diminution des demandes d'appui aérien et par le rapatriement des moyens aériens dans le cadre du retrait de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Communications	1 021,2	34,5 %

87. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des besoins inférieurs aux prévisions au titre des communications par réseaux commerciaux et des activités d'information, dans le contexte de la réduction globale des effectifs et de la fermeture de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Informatique	1 605,9	42,1 %

88. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des besoins inférieurs aux prévisions en matière de services informatiques, du fait de la réduction globale des effectifs et de la fermeture de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Santé	196,3	29,5 %

89. La sous-utilisation des crédits, qui s'explique principalement par des achats de fournitures médicales moins nombreux que prévu du fait de l'utilisation des stocks existants, a été en partie compensée par des dépenses supplémentaires liées à l'évacuation sanitaire du personnel vers l'Afrique du Sud.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(1 239,1)	(12,4 %)

90. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre de la mise en œuvre des activités de programmes relevant du mandat de l'Opération. Ce dépassement a été en partie contrebalancé par des coûts de fret inférieurs aux prévisions, le volume de matériel acquis ayant été moins élevé que prévu, en raison de la réduction globale des effectifs et de la fermeture de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	(129,1)	(6,5 %)

91. Le dépassement de crédits s'explique par le fait que les activités de mise en œuvre de projets à effet rapide ont été plus nombreuses que prévu. Dans le contexte de la phase de retrait de l'Opération, celle-ci a procédé à une refonte des priorités relatives aux projets à effet rapide à la suite d'une évaluation de nouveaux projets destinés à favoriser la cohésion sociale et le règlement des conflits.

V. Situation financière de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire au 30 juin 2017

92. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, au 30 juin 2017, le montant des liquidités disponibles inscrites sur le compte spécial de l'ONUCI s'élevait à 79 547 000 dollars, alors que l'Opération avait besoin à cette date de 57 209 000 dollars pour tenir ses engagements. La somme due aux États Membres au titre de l'exercice 2016/17 s'élevait à 21 920 000 dollars (5 351 200 dollars de solde inutilisé et 16 568 800 dollars de recettes diverses).

93. Il y avait donc, au 30 juin 2017, un excédent de trésorerie de 418 000 dollars sur les comptes de l'Opération.

Récapitulatif de la situation financière au 30 juin 2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
I. Liquidités	79 547
II. Besoins de trésorerie (passif)	
Contributions reçues d'avance	55
Engagements non réglés, y compris pour des exercices antérieurs	14 643
Dettes diverses et autres charges à payer	42 511
Total partiel	57 209
III. Montant net des liquidités (I moins II)	22 338
IV. Sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017	
a) Solde inutilisé	5 351
b) Autres recettes	
Intérêts créditeurs	886
Recettes diverses ou accessoires	5 407
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	10 275
Total partiel (autres recettes)	16 569
Total des sommes dues aux États Membres pour l'exercice 2016/17 (a + b)	21 920
V. Excédent (déficit) de trésorerie (III moins IV)	418

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

94. En ce qui concerne le financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, soit 5 351 200 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, soit 16 568 800 dollars, provenant des produits des placements (886 300 dollars), des produits divers ou accessoires (5 407 200 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (10 275 300 dollars).

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/271 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
(Résolution 71/271)

Décision ou demande

Mesures prises

Prie le Secrétaire général de régler toutes les demandes en attente concernant les indemnités de décès ou d'invalidité et de l'informer sur la question dans son prochain rapport. (par. 11)

Toutes les demandes d'indemnité de décès ou d'invalidité relatives à des membres du personnel en tenue sont traitées conformément aux directives établies par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/177, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (A/52/369). En vue d'accélérer le règlement, le Secrétariat prend rapidement contact avec les missions permanentes concernées lorsqu'il est averti d'un décès par l'ONUCI, afin de leur fournir des instructions sur la procédure à suivre pour soumettre les demandes d'indemnisation. Il arrive parfois que le règlement des demandes prenne plus de trois mois. C'est le cas lorsqu'une commission d'enquête doit établir les faits pour permettre au commandant de la Force ou au chef de la police de vérifier que le décès ou l'invalidité est bel et bien lié à la mission et ne découle pas d'une faute lourde ou intentionnelle ou lorsqu'un rapport d'autopsie complet est demandé par le Secrétariat en vue de formuler des constatations médicales. S'agissant des indemnités d'invalidité, le traitement de certaines demandes peuvent rester en suspens pendant une période relativement longue, étant donné que le Secrétariat doit attendre de recevoir le rapport médical final, établi une fois achevés tous les traitements et soins de réadaptation qui pouvaient être dispensés, pour connaître le degré définitif de gravité du handicap et déterminer le montant de l'indemnisation.

Prie le Secrétaire général de prendre les mesures voulues pour que les activités de programme soient mises en œuvre comme demandé, de prendre les dispositions nécessaires en vue du transfert des activités résiduelles de l'Opération au Gouvernement ivoirien et à l'équipe de pays des Nations Unies, selon qu'il conviendra, et de faire le point de la question dans le

Dans le cadre du plan de transition de l'ONUCI, l'équipe de pays des Nations Unies et ses partenaires ont continué de mettre en œuvre les activités de programme résiduelles menées dans les domaines de la réconciliation nationale, de la lutte contre la violence sexiste, du désarmement de la population, de la réforme du secteur de la sécurité et de la cohésion sociale transfrontière entre le Libéria et la Côte

rapport final sur l'exécution du budget de l'Opération.
(par. 12)

d'Ivoire. Avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et des partenaires bilatéraux et multilatéraux, l'ONUCI a fait le point de l'appui que la communauté internationale devra fournir à la Côte d'Ivoire dans les domaines qui continueront de poser des difficultés après son retrait et, le 17 octobre 2016, l'ONUCI, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont signé un plan de transfert des responsabilités de l'Opération, dans lequel sont définies les principales fonctions résiduelles, les partenaires d'exécution et les ressources nécessaires. Ce plan prévoit le financement, à hauteur de 50 millions de dollars, d'un programme conjoint pour la consolidation de la paix après le départ de l'ONUCI, qui tient compte du cadre de programmation de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire et du nouveau plan national de développement pour la période 2016-2020. En outre, l'équipe de pays des Nations Unies a proposé des activités de programme conformes au mandat de l'Opération pour la période 2016/17 dans les domaines de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale, du désarmement de la population, de la stabilisation transfrontière, de la réforme du secteur de la sécurité et des droits de l'homme, avec un accent particulier sur la lutte contre la violence sexuelle et sexiste. En ce qui concerne l'appui à la consolidation de la paix dans le pays, le Fonds pour la consolidation de la paix a fourni 12 millions de dollars depuis 2015.

Prie de nouveau le Secrétaire général de respecter pleinement les règlements et les règles applicables, notamment mais non exclusivement les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets, et lui demande de veiller à ce que l'Opération prenne des mesures efficaces pour atténuer son empreinte environnementale pendant sa liquidation, notamment en remettant les locaux dans leur état initial, selon qu'il conviendra, tout en assumant les dépenses qui en résultent. (par. 13)

L'ONUCI a établi trois équipes restreintes dans les centres régionaux, qu'elle a chargées de gérer la fermeture des camps, la cession des actifs et la cessation de service du personnel civil. Un certain nombre d'initiatives ayant trait à l'environnement ont été menées à bien par l'ONUCI, notamment la création de modèles pour les inspections environnementales et l'octroi d'autorisations environnementales aux membres du personnel en tenue. La Base de soutien logistique des Nations Unies a par ailleurs aidé l'Opération à veiller au respect de la politique environnementale de l'ONU sur la cession des actifs. Déterminée à remettre des locaux qui soient écologiquement propres, l'ONUCI a procédé à une évaluation indépendante de tous les sites. À la suite de la fermeture des camps et locaux, des certificats de conformité aux normes environnementales ont été établis et signés par le Gouvernement hôte et les hauts responsables de l'ONUCI avant la remise à disposition de ces biens aux autorités locales.

Souligne l'importance des projets à effet rapide menés par l'Opération, en particulier ceux qui visent à favoriser et à renforcer la cohésion sociale et la réconciliation nationale, et prie à cet égard le Secrétaire général de veiller à ce qu'ils soient exécutés dans les meilleurs délais et de lui faire rapport à ce sujet. (par. 14)

Prie le Secrétaire général de poursuivre et d'achever la liquidation des biens comme prévu, conformément à l'article 5.14 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, notamment en s'entretenant avec les autorités au sujet de dons éventuels et en tenant compte des enseignements tirés de l'expérience, et de faire le point de la question dans le rapport final sur l'exécution du budget de l'Opération. (par. 16)

Se félicite des mesures prises, telles que l'organisation d'activités de formation et de foires à l'emploi, pour préparer les membres du personnel recrutés sur le plan national à leur reconversion professionnelle en dehors de l'Opération, et prie le Secrétaire général de poursuivre ses efforts et de rendre compte des progrès accomplis à cet égard dans le rapport final sur l'exécution du budget de l'Opération. (par. 17)

Pendant la période considérée, la priorité a été donnée aux projets à effet rapide, en particulier ceux que l'Opération avait identifiés comme visant à favoriser la cohésion sociale et la réconciliation.

Durant la période de liquidation, l'Opération a mis en place une équipe intersectorielle de liquidation des actifs. La Base de soutien logistique des Nations Unies a contribué à inventorier les actifs devant être liquidés et à assainir l'environnement en vue de la fermeture des camps. Elle a par ailleurs fourni aux membres du personnel un appui technique relatif à la liquidation des actifs dans tous les domaines. Un groupe de travail chargé de la liquidation des actifs par don ou par vente à la valeur nominale a été créé et placé sous la direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général. Il avait pour mission d'examiner et d'évaluer tous les risques financiers, juridiques, éthiques et politiques, ainsi que les problèmes de réputation, auxquels l'Opération et l'Organisation dans son ensemble pourraient avoir à faire face en cas de liquidation d'actifs par don ou par vente à la valeur nominale.

On trouvera les informations demandées aux paragraphes 39 et 40 du présent rapport.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (A/71/676 et résolution 71/271 de l'Assemblée générale)

Le Comité consultatif prend note de la planification du transfert des responsabilités, du retrait progressif et de la liquidation de l'ONUCI, et se félicite des activités menées par l'Opération à cet égard. Il prie instamment le Secrétaire général d'achever le retrait de toutes les composantes civiles et en tenue de l'Opération et la

Conformément à la résolution 2284 (2016) du Conseil de sécurité, au 30 avril et au 30 juin 2017, l'ONUCI avait respectivement achevé le retrait de toutes ses composantes civiles et en tenue ainsi que la clôture et la liquidation définitive de ses activités.

clôture de celle-ci comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans sa résolution [2284 \(2016\)](#). (par. 9)

Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel, des locaux et des installations de l'Opération après le retrait des composantes militaires et policières de celle-ci. (par. 10)

Considérant que l'intensification proposée des activités et des programmes de l'équipe de pays des Nations Unies devrait avoir lieu pendant le retrait et la clôture de l'ONUCI, le Comité consultatif compte que des informations plus détaillées sur la gouvernance du projet et l'établissement de rapports à ce sujet seront communiquées à l'Assemblée générale lors de l'examen du budget révisé de l'Opération pour l'exercice 2016/17. Le Comité recommande que l'Assemblée prie le Secrétaire général de mettre en place des mesures adéquates pour faire en sorte que les partenaires soient tenus responsables de l'exécution des activités proposées, outre les obligations en matière de communication d'informations programmatiques et financières. En outre, le Comité demande que des renseignements détaillés sur l'exécution des projets figurent dans le rapport sur l'exécution du budget de l'Opération pour la période considérée. (par. 29)

Le Comité souligne que l'Opération doit faire fond sur les enseignements tirés de l'expérience d'autres opérations afin que sa clôture se fasse dans les meilleurs délais et de manière appropriée, dans le respect de tous les règlements et règles s'appliquant. Le Comité compte que le Secrétaire général fournira des renseignements détaillés sur ce point, y compris sur d'éventuels montants restant dus, dans les prochains rapports sur l'exécution du budget de l'Opération. (par. 36)

Le Comité consultatif compte que la cession des actifs se fera dans le respect de l'article 5.14 du Règlement financier. (par. 38.)

Pendant la période de liquidation, le conseiller en chef pour la sécurité est resté dans l'Opération jusqu'au 30 juin 2017. L'ONUCI a par ailleurs continué d'employer 220 gardes de sécurité jusqu'au 9 juin 2017, date à laquelle le gouvernement hôte a été chargé de veiller à la sécurité du complexe principal, qui était le dernier dont l'ONUCI était encore en charge. Les fonctionnaires qui étaient toujours en poste après le 30 avril 2017 se sont vus offrir la possibilité de recevoir des services de sécurité à leur domicile. Pendant la période de liquidation (1^{er} mai au 30 juin 2017), le Groupe des enquêtes sur les infractions à la sécurité a mené et clôturé des enquêtes portant sur 19 affaires de vol et un accident de la circulation.

On trouvera les informations demandées au paragraphe 47 du présent rapport.

Les enseignements tirés de l'expérience d'autres missions de maintien de la paix sont constamment mis à profit afin que la clôture des missions se fasse dans les délais et de manière appropriée. On a par exemple remarqué qu'il était préférable que les demandes d'indemnisation et les contentieux soient réglés en priorité avant la clôture de l'Opération, tout comme les plaintes de fournisseurs ou autres qu'elle pourrait avoir reçues.

Les actifs de l'ONUCI ont été cédés dans le respect de l'article 5.14 du Règlement financier :

a) Le matériel en bon état qui répondait aux normes établies ou était jugé compatible avec le matériel existant a été transféré à d'autres opérations de

maintien de la paix ou mis en réserve pour former les équipements de départ de missions à venir. L'ONUCI a ainsi transféré près de 27 % de son matériel, dont le coût d'achat s'élevait à 24 065 903 dollars et la valeur comptable résiduelle à 10 936 868 dollars, à 18 autres missions ;

b) Le matériel qui ne pouvait servir à des opérations de maintien de la paix en cours ou à venir a été transféré à d'autres activités de l'Organisation financées par des contributions statutaires à condition que le besoin de ce matériel ait été démontré ;

c) Le matériel qui ne pouvait servir à des opérations de maintien de la paix en cours ou à venir ni à d'autres activités de l'Organisation financées par des contributions statutaires mais qui pouvait être utile à d'autres organismes des Nations Unies, à des organisations internationales ou à des organisations non gouvernementales leur a été vendu. Ainsi, 2,3 % du matériel de l'ONUCI, dont la valeur d'inventaire s'élevait à 1 124 822 dollars et la valeur comptable résiduelle nette à 310 473 dollars, a été vendu à l'équipe de pays des Nations Unies ;

d) Le matériel et les biens qui ne sont pas nécessaires, qui ne peuvent pas être liquidés conformément aux alinéas a), b) et c) ci-dessus ou qui sont en mauvais état sont vendus conformément aux procédures applicables aux autres catégories de matériel et de biens de l'Organisation. L'équipe de liquidation des actifs de l'ONUCI a organisé 11 ventes dans 4 sites sur une période de 6 mois, ce qui est remarquable. Entre le 1^{er} juillet 2016 et le 15 juin 2017, l'ONUCI est parvenue à générer un revenu de 6 848 228 dollars grâce à ces ventes ;

e) Les biens qui ont été installés dans un pays et dont le démantèlement entraverait le relèvement de ce pays sont remis au gouvernement dûment reconnu dudit pays moyennant une indemnisation sous la forme qui aura été convenue par l'Organisation et le Gouvernement.

Un rapport sur la liquidation finale des biens de chaque opération de maintien de la paix liquidée est présenté à l'Assemblée générale une fois que les derniers biens expédiés à d'autres missions ou à la réserve de matériel de l'ONU sont reçus et traités. L'ONUCI a fait don au Gouvernement de 3 856 articles d'équipement appartenant à l'ONU, dont la valeur d'inventaire s'élevait à 32 706 743 dollars et la valeur comptable nette à 6 263 807 dollars.

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif souligne qu'il importe de respecter les règles et les règlements applicables, notamment mais non exclusivement les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets, comme l'a demandé l'Assemblée générale au paragraphe 31 de sa résolution 70/286. Le Comité estime d'autre part que l'Opération devrait tenir compte des enseignements tirés des activités de dépollution ayant été réalisées dans des opérations de maintien de la paix dont le mandat est achevé. (par. 44)

Le personnel militaire et les fonctionnaires des services techniques de l'Opération ont été chargés de collecter tous les déchets dans les différents sites de l'ONUCI. Ces déchets ont ensuite été récupérés par des entrepreneurs spécialisés dans le recyclage ou l'élimination des déchets, qui ont été soumis à des inspections menées par le Groupe de l'environnement pour veiller à ce que les méthodes utilisées soient conformes aux politiques écologiques des Nations Unies. L'ONUCI a recyclé 61 tonnes de documents sensibles par l'intermédiaire d'un entrepreneur transformant le papier en boîtes à œufs et incinéré 120 tonnes de déchets divers, parfois dangereux, également en passant par un contractant. Tous les déchets médicaux ont été incinérés à Daloa et à Abidjan, dans des incinérateurs dont l'ONU est propriétaire et gestionnaire. L'Opération s'est inspirée, pour établir son modèle de certificat de conformité aux normes environnementales, de ceux utilisés par d'autres missions.

Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (A/71/886 et résolution 71/271 B de l'Assemblée générale)

*Demande ou recommandation**Mesures prises*

Le Comité consultatif est d'avis que la justification des dépenses engagées en raison de l'augmentation des dépenses de personnel manque encore de clarté et compte qu'un complément d'information sera communiqué à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget. (par. 7)

Pour l'exercice 2016/17, l'augmentation des dépenses de personnel résulte principalement des sommes dues aux fonctionnaires au moment de leur cessation de service et du versement des indemnités pour frais d'études en souffrance pour l'exercice en cours et les exercices antérieurs.

Le Comité consultatif compte que toutes les demandes en instance seront traitées rapidement. (par. 20)

Dans toute la mesure du possible, l'Opération a examiné et réglé rapidement, avant sa clôture, les demandes en instance. Depuis sa fermeture, les demandes encore en souffrance ou nouvelles sont gérées et traitées par le Centre de services régional d'Entebbe et le Siège de l'ONU.

Le Comité consultatif compte que la liquidation des actifs soit conforme aux dispositions de l'article 5.14 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. (par. 24)

L'Opération confirme que la liquidation des actifs a été effectuée conformément au manuel relatif aux liquidations établi par le Département des opérations de maintien de la paix et à tous les règlements financiers et règles de gestion financière applicables de l'Organisation des Nations Unies.

Le Comité consultatif compte que des informations chiffrées sur les passifs courants et les montants restant à verser au titre des indemnités pour frais d'études seront communiquées à l'Assemblée générale au

Dans le cadre de la clôture des comptes de l'Opération pour l'exercice 2016/17, une vaste opération visant à recenser tous les passifs courants, tels que les indemnités pour frais d'études en souffrance, a été

moment où elle examinera le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget. (par. 27)

menée. Cette activité se poursuit, tant pour les demandes en instance que pour les nouvelles demandes.

Les membres du personnel de l'ONUCI ayant quitté l'Opération plus tôt que prévu, c'est actuellement le Centre de services régional d'Entebbe qui s'occupe, avec l'appui du Siège de l'ONU, de traiter et gérer les demandes d'indemnité. L'examen et la comptabilisation des passifs continuent donc.

Il convient de noter que le délai accordé pour la clôture annuelle des comptes de l'ONUCI a été prolongé et qu'un nombre important d'éléments de passif liés à des demandes d'indemnité ont été clos au moment de la clôture des états financiers des opérations de maintien de la paix pour la période 2016/17.

Comme il est indiqué ci-dessus, le Centre de services régional d'Entebbe s'est efforcé, avec le soutien sans faille de la Division du personnel des missions et du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, d'achever de comptabiliser et de régler les éléments de passif.

Le Comité consultatif compte que les enseignements que l'Opération aura tirés des activités de dépollution enrichiront la base de données centralisée qui est en cours d'élaboration et qui servira de référence lors des phases de retrait et de fermeture d'autres missions. (par. 28)

Au cours de sa dernière année d'existence, l'Opération a activement fait part de son expérience à la MINUL, la liquidation de cette dernière devant en principe s'achever avant le 30 juin 2018. Ainsi, des membres du personnel de l'ONUCI ayant participé à la liquidation de l'Opération se sont rendus à la MINUL pour partager leurs expériences et les enseignements qu'ils en avaient tirés. Ces informations ont ensuite été analysées en vue de faciliter la liquidation à venir de la Mission. En outre, la MINUL a dépêché deux membres de son personnel auprès de l'ONUCI afin que ceux-ci s'informent sur les enseignements tirés de l'expérience. Toutes les informations obtenues de l'ONUCI ont été prises en compte dans les activités de planification de la liquidation de la MINUL.

Le Comité consultatif réaffirme que l'Opération doit faire fond sur les enseignements tirés de l'expérience d'autres opérations clôturées afin que sa propre clôture se fasse dans les meilleurs délais et dans le respect de tous les règlements et règles s'appliquant (voir [A/71/676](#)). (par. 29)

L'Opération a fait fond sur les enseignements tirés de l'expérience d'autres opérations clôturées afin que sa propre clôture se fasse dans les meilleurs délais. Elle confirme que la liquidation des actifs a été effectuée conformément au manuel relatif aux liquidations établi par le Département des opérations de maintien de la paix. Pendant sa dernière année de fonctionnement, l'ONUCI a pris en considération les enseignements tirés d'autres liquidations.